



AGVS | UPSA

Auto Gewerbe Verband Schweiz
Union professionnelle suisse de l'automobile
Unione professionale svizzera dell'automobile

Plan de formation

relatif à l'ordonnance du SEFRI sur la formation professionnelle initiale de

Mécanicienne en maintenance d'automobiles Mécanicien en maintenance d'automobiles avec certificat fédéral de capacité (CFC)

du 12 octobre 2017 (Version du 1. janvier 2019)

46324	N° de la profession
46325	Véhicules légers
46326	Véhicules utilitaires

Table des matières

1. Introduction

2. Bases de la pédagogie professionnelle

- 2.1 Introduction à l'orientation vers les compétences opérationnelles
- 2.2 Tableau récapitulatif des quatre dimensions d'une compétence opérationnelle
- 2.3 Explications complémentaires concernant les compétences opérationnelles
- 2.4 Niveaux taxonomiques pour les objectifs évaluateurs
- 2.5 Collaboration entre les lieux de formation

3. Profil de qualification

- 3.1 Profil de la profession
- 3.2 Vue d'ensemble des compétences opérationnelles
- 3.3 Niveau d'exigences de la profession

4. Domaines de compétences opérationnelles, compétences opérationnelles et objectifs évaluateurs par lieu de formation

- 1. Domaine de compétences opérationnelles
« Contrôle et entretien des véhicules »
- 2. Domaine de compétences opérationnelles
« Remplacement des pièces d'usure »
- 3. Domaine de compétences opérationnelles
« Soutien les procédures de l'entreprise »
- 4. Domaine de compétences opérationnelles
« Contrôle et réparation des systèmes »

Approbation et entrée en vigueur

Annexe 1: Liste des instruments servant à promouvoir la qualité de la formation professionnelle initiale

Annexe 2: Mesures d'accompagnement en matière de sécurité au travail et de protection de la santé

Liste des abréviations

AFP	Attestation fédérale de formation professionnelle
CFC	Certificat fédéral de capacité
CI	Cours interentreprises
CSFO	Centre suisse de services Formation professionnelle orientation professionnelle, universitaire et de carrière
CSFP	Conférence suisse des offices de la formation professionnelle
LFPr	Loi fédérale sur la formation professionnelle, 2004
OFEV	Office fédéral de l'environnement
OFFPr	Ordonnance sur la formation professionnelle, 2004
OFSP	Office fédéral de la santé publique
Orfo	Ordonnance sur la formation professionnelle initiale (ordonnance sur la formation)
Ortra	Organisation du monde du travail (association professionnelle)
SECO	Secrétariat d'Etat à l'économie
SEFRI	Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation
Suva	Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents
Glossaire	Voir le lexique de la formation professionnelle www.lex.berufsbildung.ch

1. Introduction

En tant qu'instrument servant à promouvoir la qualité¹ de la formation professionnelle initiale de Mécanicienne/Mécanicien en maintenance d'automobiles sanctionnée par un certificat fédéral de capacité (CFC), le plan de formation décrit les compétences opérationnelles que les personnes doivent avoir acquises à la fin de leur formation. Dans le même temps, il sert de base aux responsables de la formation professionnelle dans les entreprises formatrices, les écoles professionnelles et les cours interentreprises pour la planification et l'organisation de la formation.

Le plan de formation est aussi un guide auquel les personnes en formation peuvent se reporter.

Le plan de formation permet à la personne en formation de s'orienter pendant la formation.

Les compétences opérationnelles et objectifs évaluateurs décrits doivent être compris comme les standards minimums pour la formation. Ils correspondent au maximum de ce qui peut être contrôlé pendant la procédure de qualification.

Lorsque les **contenus** des compétences opérationnelles et objectifs évaluateurs sont ambigus, il convient de s'appuyer sur des situations et structures d'entreprise courantes dans les entreprises (représentant env. 80% des cas).

Les compétences opérationnelles et objectifs évaluateurs sont atteints avec les **outils** habituels dans la pratique. Il s'agit notamment des outils et dispositifs, appareils de mesure, de test et de diagnostic, documents personnels, tableaux, recueils de formules, documents d'atelier, notices d'utilisation, prescriptions applicables.

Les compétences opérationnelles et objectifs évaluateurs exigés doivent être maîtrisés de manière autonome. Le temps nécessaire doit être au maximum 20% supérieur à celui d'un ouvrier qualifié moyen. Si la branche ou l'atelier applique des temps de référence, le même principe s'applique.

¹ voir art. 12, al. 1, let. c, de l'ordonnance du 19 novembre 2003 sur la formation professionnelle (OFPr) et l'art. 9 de l'ordonnance du SEFRI sur la formation professionnelle initiale de Mécanicienne/Mécanicien en maintenance d'automobiles.

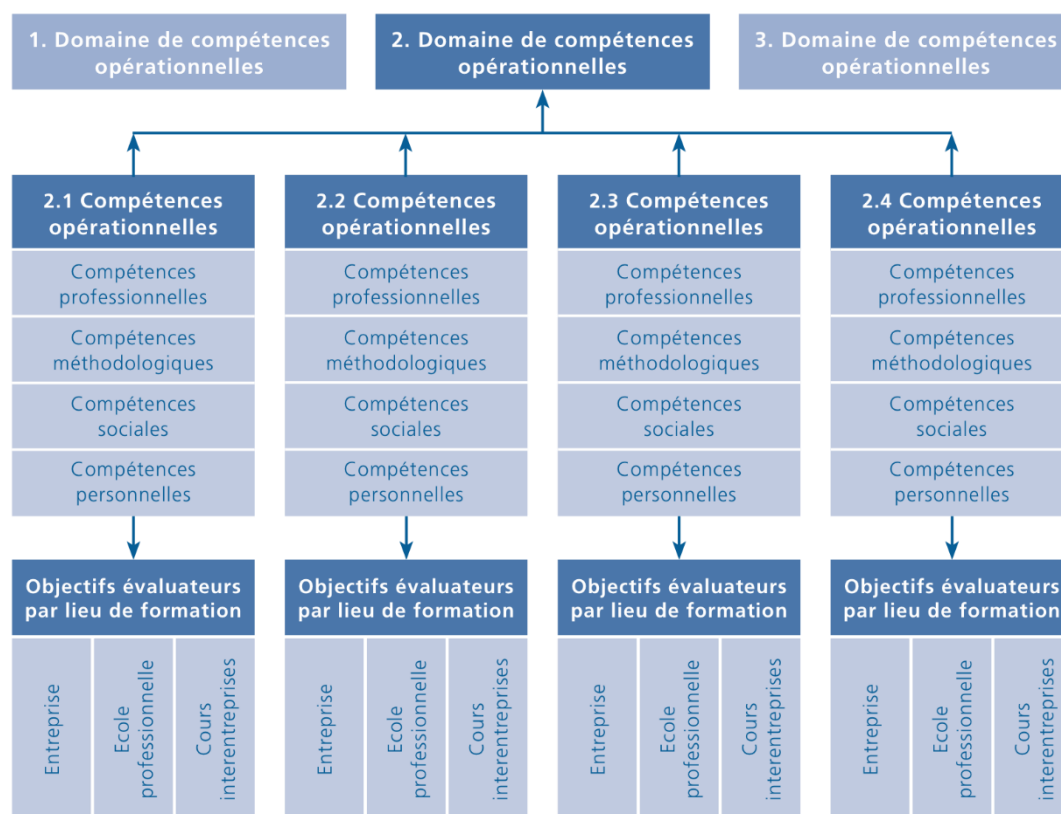
Bases de la pédagogie professionnelle

2.1 Introduction à l'orientation vers les compétences opérationnelles

Le présent plan de formation constitue la base en matière de pédagogie professionnelle pour la formation professionnelle initiale de Mécanicienne/Mécanicien en maintenance d'automobiles. Le but de la formation professionnelle initiale est l'acquisition de compétences permettant de gérer des situations professionnelles courantes. Pour ce faire, les personnes en formation développent les compétences opérationnelles décrites dans ce plan de formation tout au long de leur apprentissage. Ces compétences ont valeur d'exigences minimales pour la formation. Elles délimitent ce qui peut être évalué lors des procédures de qualification.

Le plan de formation précise les compétences opérationnelles à acquérir. Ces compétences sont présentées sous la forme de domaines de compétences opérationnelles, de compétences opérationnelles et d'objectifs évaluateurs.

Représentation schématique des domaines de compétences opérationnelles, des compétences opérationnelles et des objectifs évaluateurs par lieu de formation



La profession de Mécanicienne/Mécanicien en maintenance d'automobiles comprend 4 **domaines de compétences opérationnelles**. Ces domaines définissent et justifient les champs d'action de la profession tout en les délimitant les uns par rapport aux autres.

Exemple: « Contrôle et réparation des systèmes »

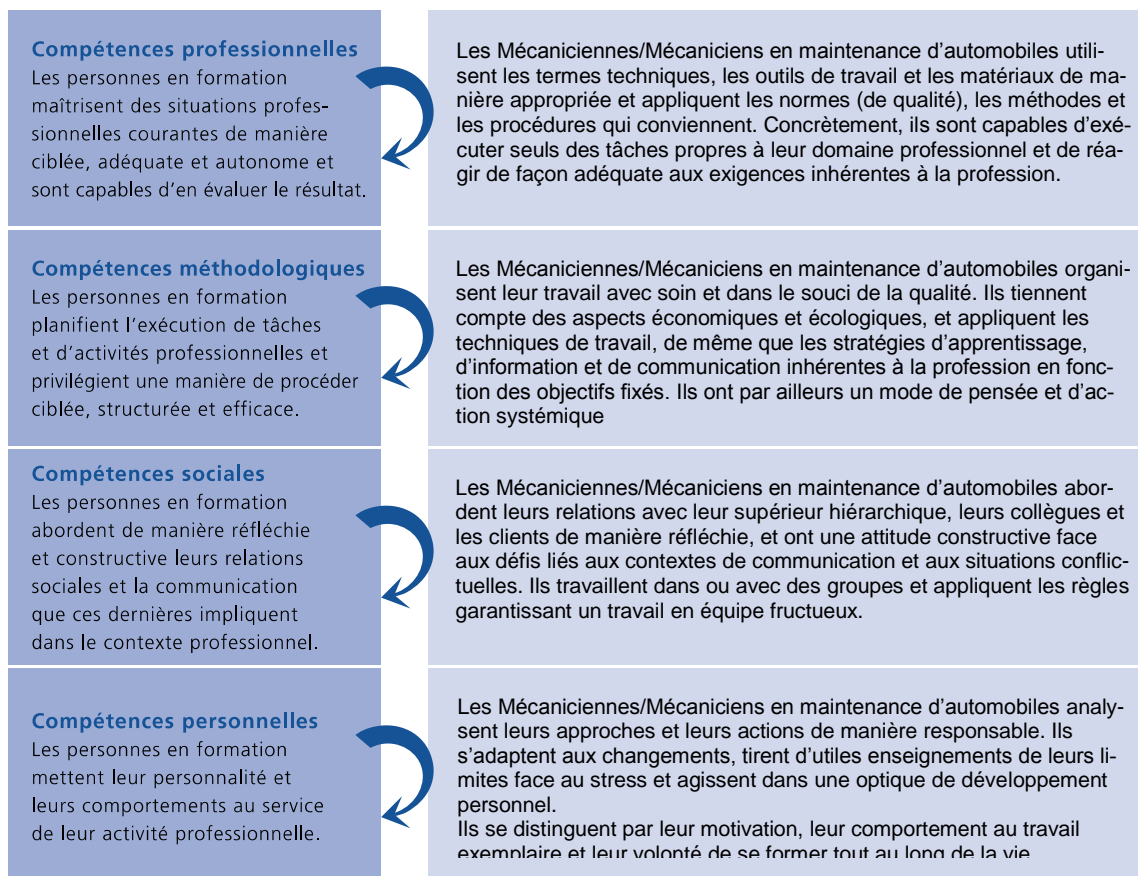
Chaque domaine de compétences opérationnelles comprend un nombre défini de **compétences opérationnelles**. Le domaine 4. « Contrôle et réparation des systèmes » regroupe par exemple huit compétences opérationnelles. Ces dernières correspondent à des situations professionnelles courantes. Elles décrivent le comportement que les personnes en formation doivent adopter lorsqu'elles se trouvent dans ces situations. Chaque compétence opérationnelle recouvre quatre dimensions: les compétences professionnelles, les compétences méthodologiques, les compétences personnelles et les compétences sociales (voir chap. 2.2). Ces quatre dimensions sont intégrées aux objectifs évaluateurs et affectées aux compétences opérationnelles.

Les compétences opérationnelles sont traduites en **objectifs évaluateurs par lieu de formation**, garantissant ainsi la contribution de l'entreprise formatrice, de l'école professionnelle et des cours interentreprises à l'acquisition des différentes compétences opérationnelles. Ces objectifs sont reliés entre eux de manière cohérente afin d'instaurer une collaboration effective entre les lieux de formation (voir chap. 2.5).

2.2 Tableau récapitulatif des quatre dimensions d'une compétence opérationnelle

Les compétences opérationnelles comprennent des compétences professionnelles, méthodologiques, sociales et personnelles. Pour que les Mécaniciennes/Mécaniciens en maintenance d'automobiles aient d'excellents débouchés sur le marché du travail, il faut qu'ils acquièrent l'ensemble de ces compétences tout au long de leur formation professionnelle initiale sur les trois lieux de formation, c'est-à-dire aussi bien au sein de l'entreprise formatrice qu'à l'école professionnelle ou dans le cadre des cours interentreprises. Le tableau ci-après présente le contenu des quatre dimensions d'une compétence opérationnelle et les interactions entre ces quatre dimensions.

Compétence opérationnelle



2.3 Explications complémentaires concernant les compétences opérationnelles

Les quatre dimensions des compétences opérationnelles recouvrent différents éléments propres à chaque profession, qui se déclinent comme suit.

2.3.1 Compétences professionnelles

Les compétences professionnelles concernent les domaines suivants:

- la connaissance des termes spécifiques (langage technique), des normes (de qualité), des éléments et des systèmes et de leur importance pour les situations de travail;
- la maîtrise des méthodes, procédures, outils et matériaux propres à la profession et leur utilisation dans les règles;

- la connaissance des dangers et des risques, des mesures de prévention et de protection qu'ils impliquent, et le sens des responsabilités qui s'impose.

2.3.2 Compétences méthodologiques

a) Techniques de travail

Afin de s'acquitter de leurs tâches professionnelles, les Mécaniciennes/Mécaniciens en maintenance d'automobiles utilisent les méthodes, les équipements, les installations techniques et les moyens auxiliaires qui conviennent, leur but étant de travailler de manière organisée, de fixer des priorités, de mettre en place des processus de manière systématique et rationnelle, de garantir la sécurité au travail et de respecter les prescriptions en matière d'hygiène. Ils planifient leurs tâches selon différentes étapes, travaillent de manière efficace en suivant des objectifs et évaluent systématiquement leur travail.

b) Approche et action interdisciplinaires axées sur les processus

Les Mécaniciennes/Mécaniciens en maintenance d'automobiles appréhendent les processus dans le contexte de l'entreprise. Ils tiennent compte des différents processus situés en amont et en aval, et sont conscients des incidences de leurs activités sur les produits ainsi que sur les collaborateurs et les résultats de l'entreprise.

c) Stratégies d'information et de communication

Dans les entreprises [description de l'activité], l'utilisation des moyens d'information et de communication est importante. Les Mécanicienne/Mécanicien en maintenance d'automobiles en sont conscients et participent à l'optimisation de la transmission des informations au sein de l'entreprise. Ils prennent des informations et les utilisent dans l'intérêt de l'entreprise et de leur propre apprentissage.

d) Stratégies d'apprentissage

Les Mécaniciennes/Mécaniciens en maintenance d'automobiles analysent leur manière d'apprendre et l'adaptent aux différentes tâches et problématiques. Comme les styles d'apprentissage varient d'une personne à l'autre, ils adoptent les stratégies qui leur conviennent le mieux de manière à apprendre avec plaisir et efficacement tout en approfondissant leurs compétences, tant en termes d'apprentissage tout au long de la vie qu'en termes d'apprentissage individuel.

e) Comportement écologique

Les Mécaniciennes/Mécaniciens en maintenance d'automobiles sont conscients de la disponibilité limitée des ressources naturelles. Ils privilégient une utilisation économe des matières premières, de l'eau et de l'énergie, et ont recours à des technologies, à des stratégies et à des techniques de travail ménageant les ressources.

f) Comportement économique

Les Mécaniciennes/Mécaniciens en maintenance d'automobiles sont conscients des coûts des matières premières, des matériaux, des machines, des installations et des équipements. Ils effectuent leurs tâches de manière efficace et sûre.

2.3.3 Compétences sociales

g) Capacité à communiquer

Les Mécaniciennes/Mécaniciens en maintenance d'automobiles communiquent lors de situations professionnelles et se réfèrent aux règles de base d'une discussion. Ils adaptent leur manière de s'exprimer et leur comportement en fonction des situations et des besoins de leurs interlocuteurs. Ils parlent avec respect et estime.

h) Capacité à communiquer

Etant donné que des personnes parfois très différentes sont amenées à collaborer sur un même lieu de travail, il se peut que des situations conflictuelles surgissent. Les Mécanicienne/Mécanicien en maintenance d'automobiles en sont conscients et réagissent de manière calme et réfléchie. Ils sont ouverts au dialogue, sont prêts à accepter d'autres points de vue, s'expriment avec pertinence et recherchent des solutions constructives.

i) Aptitude au travail en équipe

Les tâches professionnelles peuvent être exécutées de manière individuelle ou en groupe. Dans de nombreuses situations, une équipe est plus performante qu'un individu. Si les Mécaniciennes/Mécaniciens en maintenance d'automobiles travaillent en équipe, ils appliquent les règles d'un travail efficace en équipe.

2.3.4 Compétences personnelles

j) Capacité à réfléchir

Les Mécaniciennes/Mécaniciens en maintenance d'automobiles sont capables de remettre en question leurs actes, de réfléchir sur leurs expériences de vie et d'utiliser ces constatations lors de leur quotidien professionnel. Ils sont capables de percevoir leurs attentes et celles d'autrui ainsi que de percevoir, distribuer et gérer des valeurs et des normes (tolérance).

k) Autonomie et responsabilité

Dans leur activité professionnelle, les Mécaniciennes/Mécaniciens en maintenance d'automobiles sont co-responsables du résultat de la production et des processus de travail. Dans les limites de leur responsabilité, ils prennent des décisions en toute autonomie et de manière consciencieuse et agissent en conséquence.

l) Résistance au stress

Les Mécaniciennes/Mécaniciens en maintenance d'automobiles sont capables de faire face à des contraintes physiques et psychiques liées à leur profession. Ils connaissent leurs propres limites et demandent de l'aide pour gérer des situations complexes.

m) Flexibilité

Les Mécaniciennes/Mécaniciens en maintenance d'automobiles sont capables de s'adapter aux changements et aux nouvelles situations tout en contribuant aux aménagements qui s'imposent.

n) Prédilection à la performance et attitude face au travail

Les Mécaniciennes/Mécaniciens en maintenance d'automobiles s'engagent pour que les objectifs de l'entreprise soient atteints. Leur attitude face au travail se distingue par les éléments suivants : prédilection à la performance, ponctualité, concentration, minutie, fiabilité et précision

o) Formation permanente

Les Mécaniciennes/Mécaniciens en maintenance d'automobiles sont ouverts aux nouveautés, se forment tout au long de leur vie et renforcent ainsi leur compétitivité sur le marché du travail et leur personnalité.

p) Capacité à gérer les critiques

Les Mécaniciennes/Mécaniciens en maintenance d'automobiles ne prennent pas les réclamations et critiques des clients, collaborateurs et supérieurs comme des attaques personnelles, mais comme des indications utiles en vue d'une amélioration. Ils formulent leurs critiques de manière bienveillante et motivante.

2.4 Niveaux taxonomiques pour les objectifs évaluateurs (selon Bloom)

Chaque objectif évaluateur est évalué à l'aune d'un niveau taxonomique (6 niveaux de complexité: C1 à C6). Ces niveaux traduisent la complexité des objectifs évaluateurs. Ils sont définis comme suit:

Niveau	Opération	Description
C1	Savoir	Les Mécaniciennes/Mécaniciens en maintenance d'automobiles restituent des informations mémorisées et s'y réfèrent dans des situations similaires.
C2	Comprendre	Les Mécaniciennes/Mécaniciens en maintenance d'automobiles expliquent ou décrivent les informations mémorisées avec leurs propres mots.
C3	Appliquer	Les Mécaniciennes/Mécaniciens en maintenance d'automobiles mettent en pratique les technologies/aptitudes acquises dans des situations nouvelles.
C4	Analyser	Les Mécaniciennes/Mécaniciens en maintenance d'automobiles analysent une situation complexe: ils la décomposent en éléments distincts, relèvent les rapports entre ces éléments et identifient les caractéristiques structurelles.
C5	Synthétiser	Les Mécaniciennes/Mécaniciens en maintenance d'automobiles combinent les différents éléments d'une situation et les rassemblent en un tout.
C6	Evaluer	Les Mécaniciennes/Mécaniciens en maintenance d'automobiles évaluent une situation plus ou moins complexe en fonction de critères donnés.

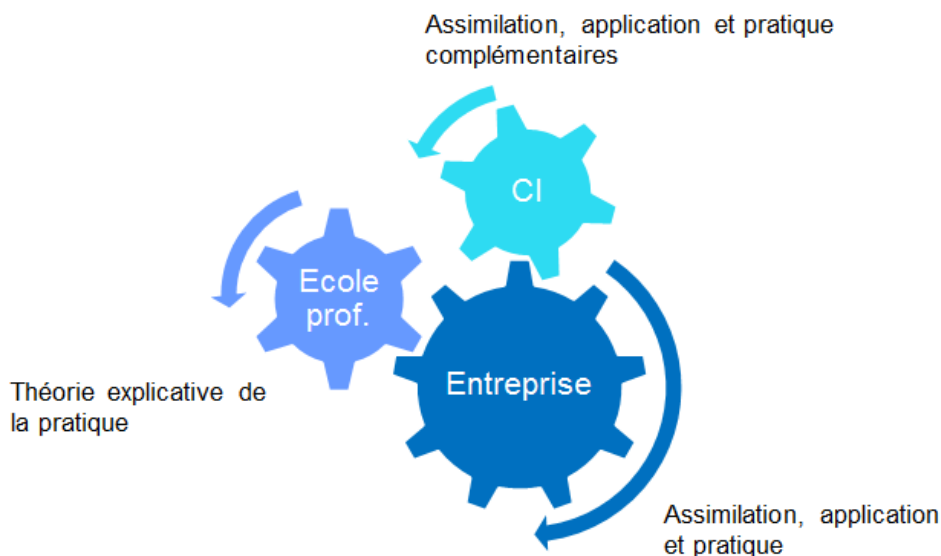
2.5 Collaboration entre les lieux de formation

La coordination et la coopération entre les lieux de formation (concernant les contenus, les méthodes de travail, la planification, les usages de la profession) sont deux gages de réussite essentiels pour la formation professionnelle initiale. Les personnes en formation ont besoin d'être soutenues pendant toute la durée de leur apprentissage afin de parvenir à faire le lien entre la théorie et la pratique. D'où l'importance de la collaboration entre les lieux de formation et de la responsabilité qui incombe aux trois lieux de formation dans la transmission des compétences opérationnelles. Chaque lieu de formation participe à cette tâche commune en tenant compte de la contribution des autres lieux de formation. Ce principe de collaboration permet à chaque lieu de formation de faire en permanence le point sur sa propre contribution et de l'optimiser en conséquence. C'est là un moyen d'améliorer la qualité de la formation professionnelle initiale.

Le rôle de chaque lieu de formation peut être résumé comme suit:

- **Entreprise formatrice:** dans le système dual, la formation à la pratique professionnelle a lieu dans l'entreprise formatrice, au sein d'un réseau d'entreprises formatrices, dans une école de métiers ou de commerce, ou dans toute autre institution reconnue compétente en la matière et permettant aux personnes en formation d'acquérir les aptitudes pratiques liées à la profession choisie.
- **Ecole professionnelle:** elle dispense la formation scolaire, qui comprend l'enseignement des connaissances professionnelles, de la culture générale et du sport.
- **Cours interentreprises:** ils visent l'acquisition d'aptitudes de base et complètent la formation à la pratique professionnelle et la formation scolaire lorsque cela s'avère nécessaire dans la profession choisie.

Les interactions entre les lieux de formation peuvent être représentées comme suit:



La mise en place d'une coopération réussie entre les lieux de formation repose sur les instruments servant à promouvoir la qualité de la formation professionnelle initiale (voir annexe).

Le programme de formation des **entreprises formatrices**, le programme de formation pour les **cours interentreprises** et le plan d'enseignement pour les **écoles professionnelles** servent de base pour la coordination de l'activité de formation des trois lieux de formation.

Ils mettent en évidence l'organisation chronologique de l'acquisition de compétences sur les trois lieux de formation et fournissent des informations essentielles sur le contenu, la méthode et la didactique.

3 Profil de qualification

Le profil de qualification comprend le profil de la profession et le niveau d'exigences correspondant, ainsi que la vue d'ensemble des compétences opérationnelles, regroupées en domaines de compétences opérationnelles, qu'une personne qualifiée doit maîtriser pour pouvoir exercer la profession de manière compétente et conformément au niveau requis.

Il a pour but non seulement de concrétiser les objectifs évaluateurs fixés dans le présent plan de formation, mais aussi de servir de base au classement du diplôme de la formation professionnelle correspondant dans le cadre national des certifications de la Suisse (CNC-CH), à l'élaboration du supplément descriptif du certificat ou à la conception des procédures de qualification.

3.1 Profil de la profession

Domaines de travail

Les Mécaniciennes/Mécaniciens en maintenance d'automobiles réalisent des contrôles fonctionnels et de système sur des moteurs thermiques et concepts d'entraînement alternatifs et assurent leur maintenance. Les travaux de remplacement et de réparation de systèmes du véhicule font également partie de leur mission spécifique : châssis, moteur et entraînement, systèmes électriques, électroniques, de confort et de sécurité.

Cette profession requiert en outre une coopération avec le personnel de l'atelier et un contact avec le client en raison de la grande variété des domaines de travail. Les principaux interlocuteurs sont les supérieurs et le personnel interne et externe. Les clients sont principalement des particuliers ainsi que des entreprises du domaine privé et public.

Principales compétences opérationnelles

La profession de Mécanicienne/mécanicien en maintenance d'automobiles est divisée en deux spécialités : « Véhicules légers » et « Véhicules utilitaires », dont les principales compétences opérationnelles sont identiques. Les principales différences se trouvent notamment au niveau des connaissances, capacités et attitudes spécifiques et relatives à l'environnement de travail, aux clients et aux véhicules.

Les objectifs de la formation sont divisés en quatre domaines de compétences opérationnelles :

Contrôle et entretien des véhicules

Les Mécaniciennes/Mécaniciens en maintenance d'automobiles contrôlent le bon fonctionnement du véhicule et de ses systèmes, de leurs composants et appareils supplémentaires. Afin d'identifier des défauts et dysfonctionnements, ils utilisent des systèmes de mesure et de test électroniques et informatiques et s'appuient sur leurs connaissances techniques et capacités. Les travaux de maintenance sont réalisés conformément aux indications du constructeur. Ils incluent le véhicule dans son ensemble et ses différents systèmes. Les Mécaniciennes/Mécaniciens en maintenance d'automobiles évaluent et jugent l'état général du véhicule et le préparent pour les contrôles administratifs. Ils doivent à cet effet faire concorder scrupuleusement leurs connaissances et capacités en technique automobile avec les exigences des règles de la circulation routière.

Remplacement des pièces d'usure

De nombreuses pièces d'usure sont remplacées avant l'apparition d'un défaut ou d'un dommage. Par précaution ou en raison du dépassement de la durée de vie, il s'agit alors de démonter, de remplacer, de monter et de régler des sous-groupes et systèmes usés. Les Mécaniciennes/Mécaniciens en maintenance d'automobiles sont capables de prendre de telles mesures préventives en s'appuyant sur les directives du constructeur.

Soutien des procédures de l'entreprise

Le travail dans un garage inclut également des activités permettant d'optimiser les processus internes, et notamment le traitement correct de l'ordre de réparation et de l'achat de pièces de rechange et les vérifications consciencieuses nécessaires à l'élaboration d'un devis. Cela comprend également des mesures visant à optimiser l'efficacité de l'énergie et des ressources et à garantir la sécurité au travail ainsi que la protection de la santé et de l'environnement. Les Mécaniciennes/Mécaniciens en maintenance d'automobiles sont en mesure de juger les résultats d'un essai sur route et de réaliser des contrôles finaux. Ils s'appuient pour cela sur leur compétence professionnelle et prennent rapidement des décisions, mais interviennent également dans le service de dépannage et dans l'entretien de machines et d'outils de l'atelier.

Contrôle et réparation des systèmes

Tout défaut apparent, comportement inattendu ou dysfonctionnement doit être réparé. Cela fait partie des compétences des mécaniciens en maintenance d'automobiles. Ces derniers réparent les petits dommages de certains systèmes du véhicule en tenant compte des prescriptions du constructeur et démontent, remplacent ou réparent des installations complètes ou partielles. Après la pose, ils raccordent les composants, les règlent et contrôlent leur fonctionnement. Ils disposent à cet effet de nombreux outils manuels, spéciaux, de mesure et de réglage, qu'ils utilisent de manière professionnelle et consciencieuse.

Dans le domaine des **compétences méthodologiques, sociales et personnelles** des différentes compétences opérationnelles susmentionnées, les mécaniciens en maintenance d'automobiles peuvent...

- réfléchir et agir de manière axée sur les processus et les solutions
- tenir compte des prescriptions habituelles dans la branche
- réfléchir à l'importance d'une attitude professionnelle dans leur travail
- utiliser des techniques de travail et des stratégies d'apprentissage appropriées de façon rationnelle
- agir sous leur propre responsabilité/de manière responsable et dans un souci permanent pour la qualité
- appliquer les règles relatives à un travail d'équipe efficace et de résoudre les conflits
- prendre en charge des travaux/de faire face aux charges de travail et d'adopter un comportement correct avec leurs supérieurs, collègues et clients

Exercice de la profession

Les mécaniciens en maintenance d'automobiles travaillent dans des garages de différentes tailles, et en général sur des véhicules de différentes marques. Ils réalisent des travaux en respectant les consignes du constructeur correspondant ainsi que les prescriptions et les directives de sécurité, et les instructions et les consignes de travail internes. Ils adaptent leurs activités aux processus précédents et suivants/en amont et en aval dans la chaîne de travail, planifient et gèrent leurs phases de travail, contrôlent et évaluent les résultats et utilisent des systèmes de gestion de la qualité.

Etant donné que les systèmes des véhicules et les composants à commande et régulation électroniques subissent une évolution constante, les professionnels des garages sont tenus de se mettre à jour en permanence.

Les travaux de la pratique professionnelle des mécaniciens en maintenance d'automobiles sont effectués de manière autonome et fiable éventuellement avec en guise d'aide des possibilités de demander des renseignements. Les instructions de travail sont bien définies et structurées. L'exécution n'est donc pas particulièrement complexe. Les mécaniciens en maintenance d'automobiles sont prêts à accepter des augmentations des charges horaires, physiques et psychiques en fonction des saisons.

Importance du métier pour la société

Les Mécaniciennes/Mécaniciens en maintenance d'automobiles ont une grande responsabilité de la sécurité de l'exploitation et du véhicule, du respect des dispositions spécifiques concernant la protection de l'environnement et des différents systèmes permettant de répondre aux attentes de leurs clients en termes de confort et de sécurité.

Leurs compétences professionnelles et méthodologiques dans leur domaine de travail spécifique jouent un rôle central dans la résolution de problèmes à l'atelier, la fidélisation de la clientèle et le succès commercial.

Le travail des Mécaniciennes/Mécaniciens en maintenance d'automobiles contribue à la préservation de la valeur des véhicules, à leur bon fonctionnement dans toutes les situations et au respect des exigences techniques spécifiques.

L'exercice de la profession associe des aspects économiques, sociaux et écologiques très exigeants. Les prestations s'adressent à la fois à des particuliers et à des professionnels dépendants de leur véhicule. Les Mécaniciennes/Mécaniciens en maintenance d'automobiles contribuent dans une large mesure au développement économique et durable du garage.

La branche automobile se trouve au cœur d'une zone conflictuelle entre le besoin de mobilité, la réglementation et la sensibilisation croissante de la société aux aspects environnementaux. L'efficacité énergétique et les énergies renouvelables prennent de plus en plus d'importance. Les Mécaniciennes/Mécaniciens en maintenance d'automobiles doivent suivre le rythme de ces évolutions.

3.2 Vue d'ensemble des compétences opérationnelles

Domaines des compétences opérationnelles		Compétences opérationnelles							
		1	2	3	4	5	6	7	
1	Contrôle et entretien des véhicules	Contrôler et entretenir les éléments extérieurs des véhicules	Contrôler et entretenir les éléments intérieurs des véhicules	Contrôler et entretenir les composants dans le compartiment moteur	Contrôler et entretenir les composants sous la caisse des véhicules				
2	Remplacement des pièces d'usure	Changer des roues et des pneus	Remplacer des composants du système de freinage	Remplacer des composants du système d'échappement	Remplacer des composants du système électrique	Remplacer des composants de la chaîne cinématique			
3	Soutien des procédures de l'entreprise	Traiter un ordre d'atelier	Déterminer des numéros de pièces de rechange	Effectuer un contrôle final	Effectuer des travaux d'entretien sur des installations d'exploitation et des outils	Respecter les consignes de sécurité au travail, de santé et de protection de l'environnement	Evaluer les résultats d'un tour d'essai		
4	Contrôle et réparation des systèmes	Réparer les systèmes du châssis et remplacer des pièces	Réparer les systèmes de freinage	Réparer les superstructures et pièces rapportées	Réparer les installations d'éclairage et le réseau électrique	Réparer les sous-systèmes du moteur	Réparer les composants de la chaîne cinématique	Réparer les systèmes de confort et de sécurité	

3.3 Niveau d'exigences de la profession

Le niveau d'exigences de la profession est défini de manière détaillée dans le chapitre 4 (Domaines de compétences opérationnelles, compétences opérationnelles et objectifs évaluateurs par lieu de formation) sous la forme d'objectifs évaluateurs dans le cadre des niveaux taxonomiques (C1 à C6).

4 Domaines de compétences opérationnelles, compétences opérationnelles et objectifs évaluateurs par lieu de formation

Ce chapitre décrit les compétences opérationnelles, regroupées en domaines de compétences opérationnelles, et les objectifs évaluateurs par lieu de formation. Les instruments servant à promouvoir la qualité, qui sont répertoriés dans l'annexe, viennent soutenir la mise en œuvre de la formation professionnelle initiale et encourager la coopération entre les trois lieux de formation.

Les différents objectifs évaluateurs sont affectés aux trois lieux de formation avec indication de la spécialisation : entreprise, cours interentreprises (CI), école professionnelle (école). « L » signifie véhicules légers, « U » signifie véhicules utilitaires, leurs remorques et semi-remorques.

Les compétences méthodologiques, sociales et personnelles sont complétées pour les différentes compétences opérationnelles.

L'ordre des numéros des objectifs évaluateurs peut présenter des lacunes.

Ce système de numérotation a été choisi pour prendre en compte les deux autres formations initiales et permettre d'effectuer des comparaisons.

Domaine de compétences opérationnelles 1: Contrôle et entretien des véhicules					
Compétence opérationnelle 1.1: Contrôler et entretenir les éléments extérieurs des véhicules					
<p>Quand il faut effectuer des travaux de contrôle et de maintenance sur la partie extérieure des véhicules, il convient de procéder en suivant les check-lists prescrites par le constructeur automobile ou les instructions des fournisseurs indépendants des constructeurs. Ces travaux sont définis avec précision en termes de manière de procéder, d'outils, de matériaux et de supports. Ils comprennent pour l'essentiel le contrôle du fonctionnement du système d'éclairage et son réglage, le contrôle et la maintenance de l'installation de lavage et d'essuie-glace, du système d'accès, de l'installation d'avertissement, de la protection anticorrosion et de tous les composants supplémentaires accessibles depuis l'extérieur mentionnés dans le plan d'entretien. Sur les utilitaires, des travaux supplémentaires sur les composants liés aux remorques et sur les différentes superstructures viennent s'ajouter à cela.</p> <p>Il est primordial de disposer de connaissances sur l'utilisation et sur le fonctionnement ordinaire des différents systèmes, sur les points de contrôle prescrits et sur les directives applicables. Les professionnels peuvent donc effectuer les procédures de travail consciencieusement dans le respect des directives et reconnaître leurs tenants et aboutissants.</p> <p>Ces professionnels doivent notamment respecter les compétences méthodologiques, personnelles et sociales suivantes : technique de travail, réflexions pluridisciplinaires et axées sur les processus, autonomie.</p>					
Objectif évaluateur	Mécanicien/-nes en maintenance d'automobiles....	Tax.	Entreprise	CI	Ecole
1.1.01	entretiennent et contrôlent les essuie-glaces/lave-glaces et systèmes d'accès, systèmes d'avertissement et d'éclairage ainsi que les capteurs de systèmes d'assistance	C3	L/U	L/U	
1.1.02	énumèrent les systèmes d'alerte et d'éclairage et différencient les différentes ampoules.	C2			L/U
1.1.03	règlent les systèmes d'éclairage et changent les différentes ampoules	C3	L/U	L/U	
1.1.04	règlent les systèmes d'éclairage régulés	C3	L/U	L/U	
1.1.05	différencient les systèmes d'éclairage régulés	C2			L/U
1.1.06	entretiennent et contrôlent les sellettes d'attelage et dispositifs d'attelage	C3	U	U	
1.1.07	contrôlent le fonctionnement des prises de remorque	C3	L/U		
1.1.08	expliquent la structure d'un dispositif et d'une sellette d'attelage	C2			U
1.1.09	contrôlent les crochets d'attelage	C3	L		
1.1.10	entretiennent les dessiccateurs d'air	C3	U		
1.1.11	contrôlent la protection anticorrosion du véhicule	C3	L/U		
1.1.12	contrôlent et entretiennent les superstructures	C3	U	U	

Compétence opérationnelle 1.2: Contrôler et entretenir les éléments intérieurs des véhicules

Quand il faut effectuer des travaux de contrôle et de maintenance sur la partie extérieure des véhicules, il convient de procéder en suivant les check-lists prescrites par le constructeur automobile ou les instructions des fournisseurs indépendants des constructeurs. Ces travaux sont définis avec précision en termes de manière de procéder, d'outils, de matériaux et de supports. Ils comprennent pour l'essentiel le contrôle du fonctionnement du système d'éclairage et son réglage, le contrôle et la maintenance de l'installation de lavage et d'essuie-glace, du système d'accès, de l'installation d'avertissement, de la protection anticorrosion et de tous les composants supplémentaires accessibles depuis l'extérieur mentionnés dans le plan d'entretien. Sur les utilitaires, des travaux supplémentaires sur les composants liés aux remorques et sur les différentes superstructures viennent s'ajouter à cela.

Il est primordial de disposer de connaissances sur l'utilisation et sur le fonctionnement ordinaire des différents systèmes, sur les points de contrôle prescrits et sur les directives applicables. Les professionnels peuvent donc effectuer les procédures de travail consciencieusement dans le respect des directives et reconnaître leurs tenants et aboutissants.

Ces professionnels doivent notamment respecter les compétences méthodologiques, personnelles et sociales suivantes : technique de travail, réflexions pluridisciplinaires et axées sur les processus, autonomie.

Objectif évaluateur	Mécanicien/-nes en maintenance d'automobiles....	Tax.	Entreprise	CI	Ecole
1.2.01	remplacent les filtres à pollen (soufflante d'habitacle)	C3	L/U		
1.2.02	contrôlent l'équipement de sécurité	C3	L/U		
1.2.03	font la distinction entre les sécurités passive et active et classent les systèmes dans ces deux catégories	C2			L/U
1.2.04	contrôlent les instruments de combiné et l'éclairage intérieur	C3	L/U	L/U	
1.2.05	initialisent les systèmes et affichent les défauts	C3	L/U	L/U	
1.2.06	contrôlent les lève-vitres électriques et verrouillages centralisés des portes	C3	L/U	L/U	

Compétence opérationnelle 1.3: Contrôler et entretenir les composants dans le compartiment moteur

Quand il faut effectuer des travaux de contrôle et de maintenance sur des composants du compartiment moteur, il convient de procéder en suivant les check-lists du constructeur automobile ou les instructions des fournisseurs indépendants des constructeurs. Ces travaux sont définis avec précision en termes de manière de procéder, d'outils, de matériaux et de supports. Ils comprennent pour l'essentiel le contrôle et le changement des produits de fonctionnement et auxiliaires, des filtres, des bougies d'allumage, des courroies et de la batterie de démarrage. Viennent s'ajouter à cela les travaux de maintenance sur l'installation de gaz d'échappement, la commande moteur ainsi le chauffage et l'installation de climatisation dans le respect des directives en vigueur et sur tous les composants supplémentaires accessibles depuis le compartiment moteur mentionnés dans le plan d'entretien.

Il est primordial de disposer de bonnes connaissances du fonctionnement du moteur, des normes des produits de fonctionnement utilisés ainsi que de connaissances sur l'utilisation et le fonctionnement ordinaire des différents systèmes et points de contrôle prescrits sans oublier des connaissances des directives applicables. Les professionnels peuvent donc déterminer les procédures de travail, effectuer les travaux consciencieusement dans le respect des directives et interpréter les instructions de travail avec flexibilité en fonction des conditions en présence. Ils utilisent par ailleurs les matières premières avec parcimonie et respectent les valeurs limites d'émission prescrites pour les véhicules concernant les substances polluantes.

Ces professionnels doivent notamment respecter les compétences méthodologiques, personnelles et sociales suivantes : technique de travail, comportement écologique et flexibilité.

Objectif évaluateur	Mécanicien/-nes en maintenance d'automobiles....	Tax.	Entreprise	CI	Ecole
1.3.01	contrôlent, complètent et remplacent les consommables et les filtres	C3	L/U	<u>L/U</u>	
1.3.02	déterminent les consommables conformément aux normes et à l'utilisation	C2			L/U
1.3.03	expliquent les notions et les désignations des normes de l'huile moteur	C2			L/U
1.3.04	expliquent la structure et la fonction des moteurs et effectuent des calculs simples sur les indicateurs	C2			L/U
1.3.05	remplacent les bougies	C3	L	L	
1.3.06	expliquent la structure, les tâches et les propriétés des bougies	C2			L
1.3.07	contrôlent, démontent et montent les, courroies striées et dispositifs tendeurs à l'aide des outils spéciaux du constructeur	C3	L/U	L/U	
1.3.08	entretiennent la distribution du moteur	C3	L/U	L/U	
1.3.09	décrivent le rôle, la structure et le fonctionnement de distribution du moteur	C2			L/U
1.3.10	expliquent les types de courroie, les dimensions et les dispositifs tendeurs	C2			L/U
1.3.11	contrôlent le fonctionnement du chauffage, de la climatisation et effectuent les travaux de maintenance de façon à éviter les fluides de réfrigérants	C3	L/U	L/U	
1.3.12	contrôlent et chargent les batteries de démarrage	C3	L/U	L/U	
1.3.13	classent les batteries en fonction de leurs désignations	C2			L/U
1.3.14	expliquent les concepts de courant, tension, résistance et loi d'Ohm et effectuent des mesures et calculs simples	C2			L/U
1.3.15	citent les types de génération de tension et les effets du courant électrique et font la distinction entre le courant alternatif et le courant continu et la distinction U , U_{eff} et \dot{U}	C2			L/U

Compétence opérationnelle 1.4: Contrôler et entretenir les composants sous la caisse des véhicules

Le véhicule est en règle générale monté sur un pont élévateur pour contrôler et entretenir les composants accessibles par le dessous du véhicule. Ce faisant, on procède en suivant les check-lists du constructeur automobile ou les instructions des fournisseurs indépendants des constructeurs. Ces travaux sont définis avec précision en termes de manière de procéder, d'outils, de matériaux et de supports. Ils comprennent le contrôle et le changement des produits de fonctionnement et auxiliaires et des filtres des différents mécanismes ainsi que le contrôle et la maintenance du système de freinage, de l'arbre moteur et à cardan, des roulements et des moyeux de roue. Les amortisseurs et les blocages de différentiel inter-ponts et inter-roues sont par ailleurs contrôlés et des travaux de maintenance sont effectués sur la suspension pneumatique et sur l'installation hydraulique et sur l'installation centrale de lubrification des utilitaires.

Il est primordial de disposer de connaissances sur l'utilisation et sur le fonctionnement ordinaire des différents systèmes et sur les points de contrôle prescrits. Des connaissances détaillées sur le fonctionnement du châssis et de la chaîne cinématique ainsi que des directives en vigueur sont nécessaires. Les professionnels peuvent donc effectuer les procédures de travail consciencieusement dans le respect des directives et reconnaître leurs tenants et aboutissants.

Ces professionnels doivent notamment respecter les compétences méthodologiques, personnelles et sociales suivantes : technique de travail, réflexions pluridisciplinaires et axées sur les processus, autonomie.

Objectif évaluateur	Mécanicien/-nes en maintenance d'automobiles....	Tax.	Entreprise	CI	Ecole
1.4.01	contrôlent, complètent et remplacent les consommables et les filtres	C3	L/U	L/U	
1.4.02	contrôlent, complètent et remplacent l'huile ainsi que le filtre de la boîte de vitesses automatique et automatisée	C3	L/U	L/U	
1.4.03	déterminent les consommables conformément aux normes et à l'utilisation	C2			L/U
1.4.04	entretiennent les systèmes de lubrification hydrauliques et centralisés	C3	U		
1.4.05	nomment les rôles et propriétés des huiles hydrauliques	C1			<u>L/U</u>
1.4.06	expliquent à l'aide d'un schéma la structure et le fonctionnement d'un système de lubrification centralisé	C2			U
1.4.07	contrôlent et entretiennent les systèmes de freinage conformément aux instructions	C3	L/U	L/U	
1.4.08	évaluent l'efficacité du système de freinage à l'aide des directives légales	C6		L/U	L/U
1.4.09	entretiennent et contrôlent les arbres de transmission, les articulations et les arbres de roue	C2	L/U		
1.4.10	différencient les arbres de transmission, les articulations et les arbres de roue	C2			L/U
1.4.11	entretiennent et contrôlent les paliers de roue et moyeux de roue	C3	L/U	L/U	
1.4.12	contrôlent les amortisseurs de suspension, les ressorts, les composants et les points d'appui de la suspension	C3	L/U		
1.4.13	font la distinction entre les différentes suspensions de roues et décrivent la structure du système d'amortissement et de suspension qui en dépend	C2			L/U
1.4.14	entretiennent les suspensions pneumatique	C6	L/U		
1.4.15	expliquent à l'aide d'un schéma la structure de la suspension pneumatique	C2			L/U
1.4.16	contrôlent les blocages interpont et interroue	C3	L/U		

Domaine de compétences opérationnelles 2: Remplacement des pièces d'usure

Compétence opérationnelle 2.1: Changer des roues et des pneus

Selon la période de l'année, de très nombreux pneus et roues sont changés dans les garages avec souvent aussi des changements des systèmes de roues et de pneus. Dans les deux cas, il est très important de respecter aussi bien les directives des constructeurs relatives aux produits concernés que les dispositions du trafic routier, ce qui nécessite une approche et une action interdisciplinaires. La plupart du temps, ces travaux sont effectués de manière autonome à l'aide de boulonneuses à chocs et de machines de montage et d'équilibrage des pneus sur des plateformes élévatrices. Ces travaux exigent une technique de travail rationnelle et une utilisation soignée des machines et de la clé dynamométrique. L'application minutieuse des connaissances théoriques sur les roues et les pneus ainsi que les aspects liés à la sécurité au travail, de l'efficacité énergétique et des carburants et à la gestion écologique des vieux matériaux accompagnent l'action décrite. On change en plus sur les utilitaires les chaînes à neige, les chaînes automatiques et les dispositifs d'épandage.

Les compétences méthodologiques, personnelles et sociales suivantes sont notamment demandées : techniques de travail, comportement écologique, approche et action interdisciplinaires axées sur les processus, résistance au stress.

Objectif évaluateur	Mécanicien/-nes en maintenance d'automobiles....	Tax.	Entreprise	CI	Ecole
2.1.01	remplacent et contrôlent les roues, les pneus, les vis de roue, les valves, les capteurs de pression de gonflage conformément aux prescriptions du constructeur et de la LCR	C3	L/U	L/U	
2.1.02	expliquent les types de construction des roues et des pneus radiaux, les types de construction et les exigences des valves, le couple de serrage et les influences de la longueur efficace pour le bras de levier	C2			L/U
2.1.03	appliquent les connaissances requises en matière de bases physiques dans le contexte des roues et des pneus	C3			L/U
2.1.04	nomment la structure, les différentes pièces et les parties de la jante à base creuse ainsi le pneu et appliquent les ordonnances de la LCR	C2			L/U
2.1.05	expliquent les notions essentielles des systèmes de roues et de pneus, les corrélations entre la pression de gonflage et les variations de température, l'influence des pneus d'été, d'hiver et larges sur le comportement routier et la consommation d'énergie	C2			L/U
2.1.06	expliquent les tenants et les aboutissants de la pression des pneus en fonction du changement de température, l'influence des pneus d'été, d'hiver et larges sur le comportement routier et la consommation d'énergie, en outre expliquent par ailleurs les indications de l'étiquette-énergie des pneus	C2			L/U
2.1.07	appliquent les connaissances requises en matière de bases physiques et les informations techniques relatives aux systèmes de roues et de pneus	C2			L/U
2.1.08	changent les roues et les pneus de véhicules conformément à la commande, aux prescriptions du constructeur et aux règles de la circulation routière en vigueur	C5	L/U		
2.1.09	évaluent les caractéristiques d'usure des pneus et les risques d'aquaplanage	C6			L/U
2.1.10	consultent les ordonnances de la LCR et les directives de l'ASA concernant les pneus et les roues	C3			L/U
2.1.11	contrôlent et montent les chaînes à neige	C3	L/U	L/U	
2.1.12	entretiennent les chaînes automatiques et les systèmes d'épandage	C3	U		
2.1.13	expliquent les types de chaînes à neige et la structure et le fonctionnement de systèmes d'épandage	C2			U

Compétence opérationnelle 2.2: Remplacer des composants du système de freinage

Changer les disques et garnitures de frein ou les composants des freins à tambour nécessite une grande responsabilité propre. Les pièces sont démontées, remplacées par des pièces neuves et montées dans le respect des directives des constructeurs. A cette occasion, on applique les principales connaissances théoriques sur les composants du système de freinage.

Les compétences méthodologiques, personnelles et sociales suivantes sont notamment demandées : techniques de travail, autonomie, productivité et attitude au travail.

Objectif évaluateur	Mécanicien/-nes en maintenance d'automobiles....	Tax.	Entreprise	CI	Ecole
2.2.02	démontent et montent les disques de frein, garnitures de frein, remettent les pistons de frein en position initiale, règlent le frein de stationnement et appliquent les prescriptions de sécurité	C3	L/U	L/U	
2.2.03	expliquent les notions en lien avec le système de freinage	C1			L/U
2.2.04	décrivent le processus entre la pédale de frein et la chaussée	C2			L/U
2.2.06	expliquent la structure des freins à disque et à tambour et les rôles des éléments	C2			L/U
2.2.07	remplacent des éléments de freins à tambour	C3	L/U	L/U	

Compétence opérationnelle 2.3: Remplacer des composants du système d'échappement

Le remplacement d'une installation de gaz d'échappement défectueuse demande en règle générale à monter de nouvelles pièces. Il faut effectuer des travaux mécaniques simples et respecter les directives d'équipement techniques. Les techniques de travail utilisées à cette occasion sont aussi bien mises en œuvre sous le véhicule que sur l'établi, la plupart du temps avec l'aide d'une autre personne. Les travaux doivent être effectués consciencieusement dans le respect des propriétés des matériaux.

Les compétences méthodologiques, personnelles et sociales suivantes sont notamment demandées : techniques de travail, autonomie, productivité et attitude au travail.

Objectif évaluateur	Mécanicien/-nes en maintenance d'automobiles....	Tax.	Entreprise	CI	Ecole
2.3.02	remplacent des éléments du système d'échappement	C3	L/U		
2.3.03	réalisent des travaux de soudage et thermiques	C3	L/U	L/U	
2.3.05	consultent les prescriptions de l'OETV concernant le système d'échappement	C2			L/U
2.3.06	réalisent des travaux de sciage, perçage et réparation de filetages	C3	L/U	L/U	
2.3.07	appliquent les connaissances requises en matière de bases de connaissance des matières et technique de fabrication	C3			L/U

Compétence opérationnelle 2.4: Remplacer des composants du système électrique

Les batteries, démarreurs et alternateurs sont remplacés de manière autonome à l'aide des indications de l'atelier, des instructions de montage et des outils manuels usuels. Tous ces travaux relativement simples nécessitent des connaissances théoriques minimales et une attitude au travail soignée.

Les compétences méthodologiques, personnelles et sociales suivantes sont notamment demandées : techniques de travail, autonomie, comportement écologique.

Objectif évaluateur	Mécanicien/-nes en maintenance d'automobiles....	Tax.	Entreprise	CI	Ecole
2.4.02	remplacent et chargent les batteries	C3	L/U	L/U	
2.4.03	expliquent la structure et les paramètres de la batterie de démarrage	C2			L/U
2.4.04	appliquent les connaissances requises en matière de bases physiques dans le contexte de la batterie	C3			L/U
2.4.06	contrôlent et remplacent les alternateurs et démarreurs	C3	L/U	L/U	
2.4.08	expliquent la plaque signalétique de l'alternateur et les désignations ainsi que les instructions de montage	C2			L/U

Compétence opérationnelle 2.5: Remplacer des composants de la chaîne cinématique

L'arbre de transmission, l'embrayage et le volant moteur sont des composants lourds et encombrants, comme la boîte de vitesses à démonter. Ces travaux nécessitent donc une résistance physique particulière et en règle générale l'aide d'une deuxième personne. Ils sont effectués dans des conditions difficiles en termes d'espace disponible. Remplacer des composants de l'entraînement nécessite d'utiliser les bons équipements et outils spéciaux en faisant preuve de minutie et de travailler en suivant les étapes de travail décrites et en respectant les étapes précédentes et suivantes. Ces travaux demandent des connaissances des travaux de démontage et de montage ainsi que de la structure et du fonctionnement des composants.

Les compétences méthodologiques, personnelles et sociales suivantes sont notamment demandées : techniques de travail, comportement responsable, résistance.

Objectif évaluateur	Mécanicien/-nes en maintenance d'automobiles....	Tax.	Entreprise	CI	Ecole
2.5.01	démontent et montent le volant moteur, les organes de l'embrayage et les disques d'entraînement	C3	L/U	L/U	
2.5.02	nomment le volant moteur, les types d'embrayage et des exemples d'application et expliquent le rôle, la structure et le fonctionnement de systèmes d'embrayage et les notions d'embrayage humide et sec	C2			L/U
2.5.03	expliquent la structure et le fonctionnement des commandes d'embrayage mécaniques, hydrauliques et automatisées	C2			L/U
2.5.04	démontent et montent des articulations, arbres articulés, arbres de roues et manchettes	C3	L/U	L/U	
2.5.05	nomment des types d'articulations et expliquent le rôle et le fonctionnement des articulations, du palier central de l'arbre de transmission et décrivent les domaines d'utilisation	C2			L/U
2.5.06	appliquent les connaissances requises en matière de bases physiques et lisent des informations technique dans le contexte des composants de la chaîne cinématique	C2			L/U

Domaine de compétences opérationnelles 3: Soutien des procédures de l'entreprise

Compétence opérationnelle 3.1: Traiter un ordre d'atelier

La structure organisationnelle du garage demande à ce que les travaux soient pour la plupart effectués avec un ordre d'atelier. Cet ordre indique le contenu, le temps nécessaire, les étapes de travail, les pièces de rechange mises à disposition et les collaborateurs impliqués et fournit des informations supplémentaires. Dans l'idéal, on y trouve aussi les données relatives au client et au véhicule. Ces informations sont la plupart du temps déterminées et affectées par le service supérieur (par exemple par la direction de l'atelier).

Les professionnels traitent les différents postes de l'ordre de manière progressive, intégrale et exacte. A cette occasion, ils respectent les préconisations correspondantes du constructeur (par exemple plans de maintenance, guides de réparation, informations techniques, outils, appareils de mesure) et notent les travaux effectués. Le service supérieur est concerté en cas de travaux supplémentaires imprévisibles.

Pour effectuer des procédures, il est primordial de disposer de connaissances des déroulements organisationnels de l'entreprise et d'être en mesure de traiter les postes de l'ordre efficacement, en maîtrisant les coûts et en respectant les directives. Les professionnels utilisent pour ce faire des techniques de travail et outils adaptés, se basent sur les processus de l'entreprise et prennent en compte ses tenants et aboutissants ainsi que les étapes de travail en amont et en aval et sont capables de s'entendre avec d'autres personnes dans l'intérêt de tous et de collaborer de manière constructive.

Ces professionnels doivent notamment respecter les compétences méthodologiques, personnelles et sociales suivantes : actions économiques, réflexions et actions pluridisciplinaires et axées sur les processus, capacité à travailler en équipe.

Objectif évaluateur	Mécanicien/-nes en maintenance d'automobiles....	Tax.	Entreprise	CI	Ecole
3.1.01	traitent des ordres de travail selon les instructions de service	C3	L/U	L/U	
3.1.02	utilisent les organigrammes	C3	L/U	L/U	
3.1.03	expliquent les organigrammes avec des exemples	C2			L/U
3.1.04	lisent les plans de maintenance	C3	L/U	L/U	
3.1.05	déterminent les informations nécessaires à l'entretien et de réparation, qui ne sont pas fournies dans l'ordre de réparation	C4	L/U	L/U	

Compétence opérationnelle 3.2: Déterminer des numéros de pièces de rechange

Lors de travaux de maintenance ou de réparation, les professionnels veillent à ce que les pièces de rechange utilisées correspondent au type de véhicule, à l'exécution, aux dispositions légales et aux dispositions du constructeur. Pour ce faire, ils utilisent les installations informatiques adaptées. Ils saisissent ou contrôlent les données du véhicule et les permis de circulation, interprètent des représentations visuelles, identifient les pièces du véhicule et savent où et comment obtenir les pièces détachées.

Pour ces activités, l'utilisation du système d'information de l'atelier et l'application de connaissances simples en technique automobile sont primordiales. Déterminer le numéro des pièces de rechange ou obtenir les pièces en question demande souvent beaucoup de travail et on fait appel à d'autres personnes. Les professionnels sont en mesure de s'adapter aux différentes situations en présence et d'adapter leur comportement à leur interlocuteur.

Ces professionnels doivent notamment respecter les compétences méthodologiques, personnelles et sociales suivantes : stratégies d'information et de communication, capacité à communiquer, flexibilité.

Objectif évaluateur	Mécanicien/-nes en maintenance d'automobiles....	Tax.	Entreprise	CI	Ecole
3.2.01	déterminent les données du véhicule et numéros des pièces de rechange à partir du permis de circulation et de la réception par type	C2	L/U	L/U	
3.2.02	classent les véhicules motorisés et remorques à partir du permis de circulation et de la réception par type dans les différentes catégories	C2			L/U
3.2.03	utilisent les différentes possibilités d'approvisionnement en pièces détachées	C1	L/U		

Compétence opérationnelle 3.3: Effectuer un contrôle final

Un contrôle final est effectué après tous ces travaux. Il est primordial de contrôler que l'exécution des travaux est correcte, complète et conforme à l'ordre d'atelier. En cas de travaux simples, il peut simplement s'agir d'un contrôle du niveau et de la sécurité du trafic générale du véhicule.

Pour ce faire, il faut encore une fois interpréter l'ordre d'atelier d'un œil critique avec une attitude neutre et effectuer une comparaison fiable avec le véhicule. Les autres conditions sont de disposer de solides connaissances de la technique automobile et de réparation ainsi que de connaissances de l'utilisation du véhicule et des directives techniques du trafic routier. Les professionnels ont conscience des conséquences de contrôles finaux fiables sur la satisfaction de la clientèle et sur le succès de l'entreprise et agissent en conséquence.

Ces professionnels doivent notamment respecter les compétences méthodologiques, personnelles et sociales suivantes : capacité à réfléchir, réflexions et actions pluridisciplinaires et axées sur les processus, capacité à gérer les critiques.

Objectif évaluateur	Mécanicien/-nes en maintenance d'automobiles....	Tax.	Entreprise	CI	Ecole
3.3.01	réalisent des contrôles des ordres	C3	L/U		
3.3.02	contrôlent les niveaux	C3	L/U		

Compétence opérationnelle 3.4: Effectuer des travaux d'entretien sur des installations d'exploitation et des outils

Les professionnels effectuent des travaux d'entretien et de remise en état sur des machines, dispositifs et outils simples de l'atelier. Cela comprend les installations techniques des bâtiments pour l'eau, l'air et l'électricité, dans la mesure où les directives le permettent, ainsi que le changement d'éléments de l'éclairage des bâtiments, l'entretien *et les réparations faciles* d'appareils électriques d'atelier simples, des travaux de maintenance sur les ascenseurs de l'atelier et les dispositifs de levage, sur les outils ainsi que les mises à jour et les travaux de maintenance sur le système de diagnostic de l'atelier.

Cela nécessite des connaissances sur le fonctionnement, les travaux de maintenance et les directives de ces appareils ainsi que des connaissances et aptitudes en matière d'utilisation des programmes informatiques standard. On utilise pour ce faire des check-lists et des instructions. Les professionnels peuvent utiliser des techniques de travail et des outils adaptés, prendre en compte les conséquences de leur travail et exécuter les procédures de travail consciencieusement.

Ces professionnels doivent notamment respecter les compétences méthodologiques, personnelles et sociales suivantes : utilisation de techniques de travail, réflexions pluridisciplinaires et axées sur les processus et autonomie.

Objectif évaluateur	Mécanicien/nes en maintenance d'automobiles....	Tax.	Entreprise	CI	Ecole
3.4.01	remplacent les ampoules de l'éclairage du bâtiment	C3	L/U		
3.4.03	entretiennent des élévateurs et dispositifs de levage	C3	L/U	L/U	
3.4.04	entretiennent les outils, machines et appareils	C3	L/U		
3.4.05	entretiennent les systèmes de diagnostic et les mettent à jour	C3	L/U		
3.4.06	expliquent les directives de sécurité pour les équipements et les outils d'exploitation et de manutention	C3			L/U
3.4.07	utilisent des ordinateurs, logiciels standard et systèmes apprentissage électronique	C2			L/U
3.4.08	utilisent des ordinateurs, systèmes d'information d'atelier et logiciels standard	C2			L/U
3.4.09	expliquent la structure et le fonctionnement d'un ordinateur	C2			L/U
3.4.10	utilisent des logiciels standard	C2			L/U
3.4.11	utilisent des logiciels standard en réseau	C2			L/U

Compétence opérationnelle 3.5: Respecter les prescriptions sur la sécurité au travail, la santé et la protection de l'environnement

Travailler sur des véhicules, utiliser des dispositifs de levage et manipuler des outils et des produits chimiques représente des sources de danger pour l'homme et l'environnement. Il est important que les professionnels aient conscience des dangers et conçoivent leur travail et leur manière de procéder de façon à ne pas mettre en danger leur propre personne, les autres collaborateurs et l'environnement.

C'est la raison pour laquelle ils appliquent les différentes dispositions sécuritaires, portent si nécessaire l'équipement de protection individuelle et suivent les directives, les fiches de données de sécurité, les instructions d'utilisation et les directives relatives à la sécurité du travail, à la protection de la santé et à la prévention des accidents. Les professionnels éliminent les pièces usagées et les produits de fonctionnement de manière compétente et appliquent consciencieusement les directives correspondantes relatives à l'élimination, au recyclage et à la protection de l'environnement et contribuent à une utilisation durable de l'énergie et à la protection des ressources naturelles.

Ces professionnels doivent notamment respecter les compétences méthodologiques, personnelles et sociales suivantes : comportement écologique, utilisation de techniques de travail et autonomie.

Objectif évaluateur	Mécanicien/-nes en maintenance d'automobiles....	Tax.	Entreprise	CI	Ecole
3.5.01	appliquent les prescriptions de sécurité liées à l'utilisation d'outils, appareils, machines, équipements de protection individuelle (EPI) et matériaux	C3	L/U	L/U	
3.5.02	expliquent les dangers et les mesures à prendre concernant la sécurité du travail, la protection de la santé et les consignes de prévention des accidents	C2			L/U
3.5.03	évitent et réduisent les déchets et contribuent à une utilisation durable des matières premières	C3	L/U		
3.5.04	collectent les déchets et les déchets spéciaux en les triant et en les préparant pour leur recyclage et leur élimination	C3	L/U		
3.5.05	expliquent les consignes concernant l'élimination, le recyclage et la protection de l'environnement dans la branche automobile	C2			L/U
3.5.06	expliquent les dangers pour la santé et les problèmes environnementaux liés aux réfrigérants et les évaluent en fonction de la situation	C2			L/U
3.5.07	décrivent le bon entreposage de liquides pouvant polluer l'eau	C2			L/U
3.5.08	décrivent les activités bruyantes et les mesures pour réduire la pollution sonore dans l'atelier	C2			L/U

Compétence opérationnelle 3.6: Evaluer les résultats d'un tour d'essai

Le véhicule est déplacé sur la route et évalué pendant un tour d'essai, si besoin avec le client, sur la base des instructions de travail, des préconisations du constructeur ainsi qu'avant et après des travaux complexes. C'est souvent aussi le résultat de réclamations ou d'explications des clients. Une activité typique est constituée par la localisation de symptômes inhabituels et de dysfonctionnements des différents systèmes, bruits et vibrations. Cela englobe aussi un contrôle du fonctionnement des systèmes de freinage et l'examen des affichages de tous les instruments de contrôle. Les professionnels communiquent les constatations et impressions du tour d'essai au service supérieur. Les étapes requises pour la suite des opérations sont discutées ensemble.

Il est primordial de disposer de solides connaissances de la technique automobile, d'une expérience professionnelle, d'une pratique de conduite des différents véhicules et de connaissances de l'utilisation du véhicule. L'interprétation des résultats nécessite de faire preuve d'autonomie et de conscience lors de ses actions et d'objectivité lors de l'évaluation. Les professionnels ont conscience des conséquences d'interprétations fiables des tours d'essai sur la satisfaction de la clientèle et sur le succès de l'entreprise et agissent en conséquence.

Les compétences méthodologiques, personnelles et sociales suivantes sont notamment demandées : utilisation de techniques de travail, réflexions pluridisciplinaires et axées sur les processus, capacité à communiquer et autonomie.

Objectif évaluateur	Mécanicien/-nes en maintenance d'automobiles....	Tax.	Entreprise	CI	Ecole
3.6.01	nomment les bruits inhabituels pouvant survenir pendant un essai sur route et les signalent au responsable direct	C1	L/U		
3.6.02	contrôlent le fonctionnement des systèmes de freinage et du système antiblocage de roues pendant l'essai sur route	C3	L/U		
3.6.03	différencient les vibrations normales et anormales dans le véhicule	C2	L/U		
3.6.04	contrôlent le fonctionnement de tous les affichages pendant l'essai sur route	C6	L/U		
3.6.05	mènent en tant que conducteur/trice ou passager un essai de conduite efficient	C2	L/U		

Domaine de compétences opérationnelles 4: Contrôle et réparation des systèmes

Compétence opérationnelle 4.1: Réparer les systèmes du châssis et remplacer des pièces

Les réparations sur le châssis nécessitent principalement de contrôler et de remplacer des composants de la suspension des roues, de la direction et de la direction assistée. La mesure et le réglage de la géométrie de direction jouent un rôle important dans ce contexte. Les valeurs de mesure sont déterminées à l'aide d'un ordinateur de mesure et les systèmes sont réglés conformément aux préconisations du constructeur.

Il est primordial de disposer de connaissances du fonctionnement des différents systèmes, d'être capable de déduire les actions requises à l'aide des directives du constructeur et de disposer de l'habileté manuelle pour effectuer ces travaux correctement. Les professionnels peuvent utiliser des techniques de travail et des outils adaptés, prendre en compte les conséquences de leur travail et exécuter les procédures de travail consciencieusement.

Ces professionnels doivent notamment respecter les compétences méthodologiques, personnelles et sociales suivantes : utilisation de techniques de travail, réflexions pluridisciplinaires et axées sur les processus, autonomie.

Objectif évaluateur	Mécanicien/-nes en maintenance d'automobiles....	Tax.	Entreprise	CI	Ecole
4.1.01	contrôlent et règlent la géométrie de direction des véhicules avec un essieu directeur	C3	L/U	L/U	
4.1.03	contrôlent et règlent la géométrie de direction des véhicules avec plusieurs essieux directeurs	C3	U	U	
4.1.05	expliquent les angles de la géométrie de direction	C2			L/U
4.1.06	calculent les angles en relation avec le réglage de la géométrie de la direction	C2			L/U
4.1.09	contrôlent et remplacent les éléments de la direction et de la direction assistée	C3	L/U		
4.1.10	remplacent les éléments de la direction sur les véhicules à plusieurs essieux directeurs	C3	U		
4.1.11	décrivent les rôles, les types et le fonctionnement de la direction ainsi que le principe de base de la direction assistée	C3			L
4.1.12	décrivent les rôles, les types et le fonctionnement de la direction ainsi que le principe de base de la direction assistée	C3			U
4.1.14	contrôlent et remplacent les éléments de la suspension de roue	C3	L/U	L/U	
4.1.15	décrivent la structure, le rôle et le fonctionnement du système de suspension et d'amortissement et des suspensions de roue	C2			L/U

Compétence opérationnelle 4.2: Réparer les systèmes de freinage

Lors de réparations sur le système de freinage hydraulique, on contrôle le système de freinage et on change différents composants. Sur les véhicules à moteur lourds, les systèmes pneumatiques sont également importants. Il convient d'effectuer dessus des travaux de contrôle, d'en remplacer des composants et de réparer les étriers de frein et les freins continus. Tous les travaux sont effectués dans le respect des préconisations du constructeur.

Il est primordial de disposer de connaissances sur la structure et le fonctionnement des systèmes de freinage et de savoir utiliser les bases physiques dans le cadre de différents modes d'actionnement. Il faut également savoir interpréter les situations données, en déduire les actions requises et disposer de l'habileté manuelle pour effectuer ces travaux correctement. Pour ce faire, les professionnels utilisent des techniques de travail et des outils adaptés, sont capables de prendre en compte les conséquences de leur travail et d'exécuter les procédures de travail consciencieusement.

Ces professionnels doivent notamment respecter les compétences méthodologiques, personnelles et sociales suivantes : utilisation de techniques de travail, réflexions pluridisciplinaires et axées sur les processus et autonomie.

Objectif évaluateur	Mécanicien/-nes en maintenance d'automobiles....	Tax.	Entreprise	CI	Ecole
4.2.01	contrôlent et entretiennent les systèmes de freinage	C3	L/U	L/U	
4.2.02	décrivent la structure du système de freinage hydraulique	C2			L/U
4.2.03	contrôlent et entretiennent le système de freinage ABS	C3	L/U	L/U	
4.2.04	expliquent les rôles et la structure de l'ABS, l'ASR et l'ESP	C2			L/U
4.2.05	contrôlent et remplacent les éléments des freins pneumatiques	C3	U		
4.2.06	contrôlent et réparent les étriers de frein	C3	U	U	
4.2.08	contrôlent le système de freinage pneumatique conformément aux consignes du constructeur	C3	U	U	
4.2.10	décrivent la structure et le rôle du système de freinage pneumatique avec un schéma	C2			U
4.2.11	entretiennent et règlent des freins continus	C3	U	U	
4.2.12	décrivent la structure des freins continus	C2			U

Compétence opérationnelle 4.3: Réparer les superstructures et les pièces rapportées

Les principaux travaux sont les réparations sur les composants en matière synthétique et la réparation et le remplacement des vitrages de véhicules.

Il est primordial pour les professionnels de disposer de bonnes connaissances des propriétés des matériaux utilisés et de leurs aspects écologiques, de bien utiliser les outils et d'appliquer les directives de montage, sans oublier la nécessité de connaître les exigences en matière de composants.

Ces professionnels doivent notamment respecter les compétences méthodologiques, personnelles et sociales suivantes : utilisation de techniques de travail et comportement écologique.

Objectif évaluateur	Mécanicien/nes en maintenance d'automobiles....	Tax.	Entreprise	CI	Ecole
4.3.01	réparent des éléments en matière plastique	C3	L/U	L/U	
4.3.02	réparent et remplacent des vitrages de véhicules	C3	L/U	L/U	
4.3.05	vérifient les attelages, les assemblent et les installent	C3	U		
4.3.06	vérifient les attelages, les assemblent et les installent	C3	L/U		

Compétence opérationnelle 4.4: Réparer les installations d'éclairage et le réseau électrique

Contrôler, réparer ou changer les composants du système d'éclairage, du système de signalisation et du réseau de bord demande des connaissances électriques polyvalentes et de vastes connaissances des éléments utilisés. Il est important de mesurer correctement et systématiquement et d'interpréter les unités électriques dans le cadre du fonctionnement des systèmes et d'appliquer avec précision les plans des circuits électriques.

Les professionnels peuvent utiliser des techniques de travail et des outils adaptés, en déduire des conséquences logiques et exécuter les étapes de travail consciencieusement.

Ces professionnels doivent notamment respecter les compétences méthodologiques, personnelles et sociales suivantes : utilisation de techniques de travail et autonomie.

Objectif évaluateur	Mécanicien/-nes en maintenance d'automobiles....	Tax.	Entreprise	CI	Ecole
4.4.01	contrôlent et entretiennent les éléments du système d'éclairage, du système de signalisation et du réseau de bord	C3	L/U	L/U	
4.4.02	décrivent la structure, le rôle et le fonctionnement du système d'éclairage et de signalisation ainsi que du réseau de bord	C2			L/U
4.4.03	décrivent en termes électriques la fonction des relais et des bobines	C2			L/U

Compétence opérationnelle 4.5: Réparer les sous-systèmes du moteur

Les réparations sur les composants du moteur et les sous-systèmes du moteur nécessitent de contrôler et de changer de petites pièces en dehors du moteur et de travailler sur des systèmes complexes. Cela comprend les éléments comme la suralimentation, la régulation de remplissage, le système de refroidissement, le système de lubrification du moteur, la gestion moteur et les systèmes de dépollution des gaz d'échappement.

Ces travaux nécessitent des connaissances de la structure et du fonctionnement des composants et systèmes susmentionnés ainsi que l'application des bases écologiques connexes. Il faut également savoir interpréter les situations données, en déduire les actions requises et disposer de l'habileté manuelle pour effectuer ces travaux correctement. Pour ce faire, les professionnels utilisent des techniques de travail et des outils adaptés. Ils peuvent prendre en compte les conséquences de leur travail et exécuter les procédures de travail consciencieusement.

Ces professionnels doivent notamment respecter les compétences méthodologiques, personnelles et sociales suivantes : utilisation de techniques de travail, réflexions et actions pluridisciplinaires et axées sur les processus, comportement écologique et autonomie.

Objectif évaluateur	Mécanicien/-nes en maintenance d'automobiles....	Tax.	Entreprise	CI	Ecole
4.5.01	contrôlent et remplacent les éléments de la suralimentation et de la régulation de remplissage	C3	L/U	L/U	
4.5.02	décrivent le rôle et la structure de la suralimentation et de la régulation de remplissage	C2			L/U
4.5.04	contrôlent et remplacent les éléments du système de refroidissement	C3	L/U	L/U	
4.5.05	décrivent le rôle, la structure et le fonctionnement du système de refroidissement	C2			L/U
4.5.06	contrôlent et entretiennent le système de lubrification du moteur	C3	L/U	L/U	
4.5.07	décrivent le rôle et la structure de la lubrification du moteur	C2			L/U
4.5.08	décrivent les caractéristiques des différents systèmes de filtration	C2			U
4.5.09	contrôlent et entretiennent la gestion du moteur à essence	C3	L	L	
4.5.10	décrivent le rôle et la structure de la gestion du moteur à essence	C2			L
4.5.11	expliquent le rôle et les propriétés des résistances variables	C2			L/U
4.5.12	contrôlent et entretiennent la gestion du moteur Diesel des véhicules légers	C3	L	L	
4.5.13	contrôlent et entretiennent la gestion du moteur Diesel des véhicules utilitaires	C3	U	U	
4.5.14	décrivent le rôle et la structure de la gestion du moteur Diesel des véhicules légers	C2			L
4.5.15	décrivent le rôle et la structure de la gestion du moteur Diesel des véhicules utilitaires	C2			U
4.5.16	contrôlent et entretiennent les systèmes de dépollution des gaz d'échappement des moteurs essence et Diesel	C3	L	L	
4.5.17	contrôlent et entretiennent les systèmes de dépollution des gaz d'échappement des moteurs Diesel	C3	U	U	
4.5.18	décrivent le rôle et la structure des systèmes de dépollution des gaz d'échappement des moteurs essence et Diesel	C2			L
4.5.19	décrivent le rôle et la structure des systèmes de dépollution des gaz d'échappement des moteurs Diesel	C2			U

Compétence opérationnelle 4.6: Réparer des composants de la chaîne cinématique

Ces travaux comprennent le contrôle et la réparation des composants de la commande d'embrayage et des arbres d'entraînement et unités de moyeu. Il est primordial de disposer de connaissances sur la structure et le fonctionnement des groupes d'entraînement et de savoir utiliser les bases physiques. Il faut également savoir interpréter les symptômes en présence, en déduire les actions requises et disposer de l'habileté manuelle pour effectuer ces travaux correctement. Pour ce faire, les professionnels utilisent des techniques de travail et des outils adaptés, sont capables de prendre en compte les conséquences de leur travail et d'exécuter les procédures de travail consciencieusement.

Ces professionnels doivent notamment respecter les compétences méthodologiques, personnelles et sociales suivantes : utilisation de techniques de travail, réflexions pluridisciplinaires et axées sur les processus et autonomie.

Objectif évaluateur	Mécanicien/-nes en maintenance d'automobiles....	Tax.	Entreprise	CI	Ecole
4.6.01	contrôlent et entretiennent les éléments de la commande d'embrayage	C3	L/U	L/U	
4.6.02	décrivent la fonction de la commande d'embrayage	C2			L/U
4.6.03	échantent les boîtes de vitesses, de transfert et les ponts	C3	L/U		
4.6.04	décrivent la tâche des composants de la transmission, de l'embrayage à la roue	C2			L/U

Compétence opérationnelle 4.7: Réparer les systèmes de confort et de sécurité

Les bases en matière de protection de l'environnement et de santé ainsi que les directives de sécurité et des constructeurs sont très importantes pour contrôler et réparer les systèmes de confort et les dispositifs de retenue de sécurité.

Ces travaux nécessitent des connaissances de la structure, de la fonction et du principe de base des systèmes et composants susmentionnés ainsi que des connaissances des directives en vigueur et l'application de bases écologiques et relevant de la technique de sécurité. Pour ces travaux, il faut savoir interpréter les situations données, en déduire les actions requises et disposer de l'habileté manuelle pour effectuer ces travaux correctement. Pour ce faire, les professionnels utilisent des techniques de travail, appareils et outils adaptés, sont capables d'estimer les conséquences de leur travail et d'exécuter les procédures de travail consciencieusement.

Ces professionnels doivent notamment respecter les compétences méthodologiques, personnelles et sociales suivantes : stratégies d'information et de communication, comportement écologique, autonomie et utilisation de techniques de travail appropriées.

Objectif évaluateur	Mécanicien/-nes en maintenance d'automobiles....	Tax.	Entreprise	CI	Ecole
4.7.01	contrôlent et entretiennent les systèmes d'accès et systèmes de confort	C3	L/U	L/U	
4.7.02	contrôlent les systèmes de retenue	C3	L/U	L/U	
4.7.03	décrivent la structure et le rôle des systèmes d'accès et système de confort	C2			L/U
4.7.04	décrivent la structure et les rôles des systèmes de retenue	C2			L/U
4.7.05	contrôlent et entretiennent les chauffages et climatisations	C3	L/U	L/U	
4.7.06	décrivent la structure, le rôle et le principe de base des chauffages et climatisations ainsi que les conséquences indésirables des réfrigérants de climatisation sur les personnes et l'environnement	C2			L/U
4.7.07	lient les connaissances de bases ainsi que les principes de la physique et de la chimie avec la climatisation	C2			L/U

Ediction, approbation et entrée en vigueur

Le présent plan de formation a été édicté par l'Ortra sur la base de l'ordonnance du SEFRI du 12 octobre 2017 sur la formation professionnelle initiale de Mécanicienne en maintenance d'automobiles / Mécanicien en maintenance d'automobiles avec attestation fédérale de formation professionnelle (CFC).

Berne, le 10 octobre 2017

Union professionnelle suisse de l'automobile (UPSA)

Le Président central

sig. U. Wernli

Urs Wernli

Le chef de service

sig. O. Maeder

Olivier Maeder

Ce plan de formation est approuvé par le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) en vertu de l'art. 9, al. 1, de l'ordonnance du 12 octobre 2017 sur la formation professionnelle initiale de Mécanicienne en maintenance d'automobiles CFC / Mécanicien en maintenance d'automobiles CFC

L'approbation du plan de formation relatif à l'ordonnance du SEFRI du 20 décembre 2006 sur la formation professionnelle initiale de Mécanicienne en maintenance d'automobiles CFC / Mécanicien en maintenance d'automobiles CFC est révoquée

Les dispositions transitoires de l'ordonnance du 12 octobre 2017 sur la formation professionnelle initiale de Mécanicienne en maintenance d'automobiles CFC / Mécanicien en maintenance d'automobiles CFC s'appliquent par analogie.

Le présent plan de formation entre en vigueur le 1^{er} janvier 2018

Berne, le 12 octobre 2017

Secrétariat d'Etat à la formation,
à la recherche et à l'innovation

sig. J.-P. Lüthi

Jean-Pascal Lüthi

Chef de la division Formation professionnelle initiale et maturités

Modification du plan de formation

Les mesures d'accompagnement de la sécurité au travail et de la protection de la santé (annexe 2) ont été révisées par les Ortra signataires avec un spécialiste de la sécurité au travail. Elles remplacent les mesures d'accompagnement du 12 octobre 2017.

Le SECO les a approuvées le 10 décembre 2018.

La modification entre en vigueur au 1^{er} janvier 2019.

Berne, le 12 décembre 2018

Union professionnelle suisse de l'automobile (UPSA)

Président central

Signé U. Wernli

Urs Wernli

Direction

Signé O. Maeder

Olivier Maeder

Le SEFRI approuve le plan de formation après examen.

Berne, le 20 décembre 2018

Secrétariat d'État à la formation,
à la recherche et à l'innovation

Signé Rémy Hübschi

Rémy Hübschi

Vice-directeur, responsable de la division Formation professionnelle et continue

Annexe 1:

Liste des instruments servant à promouvoir la qualité de la formation professionnelle initiale

Documents	Source
Ordonnance du SEFRI sur la formation professionnelle initiale de Mécanicienne/Mécanicien en maintenance d'automobiles CFC	<i>Version électronique</i> Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (www.sbf.admin.ch/bvz/berufe) <i>Version papier</i> Office fédéral des constructions et de la logistique (www.bundespublikationen.admin.ch/fr.html)
Plan de formation relatif à l'ordonnance du SEFRI sur la formation professionnelle initiale de Mécanicienne/Mécanicien en maintenance d'automobiles CFC	Union professionnelle suisse de l'automobile (UPSA) www.agvs-upsa.ch
Dispositions d'exécution relatives à la procédure de qualification avec examen final (y compris une grille d'évaluation et éventuellement le dossier des prestations des cours interentreprises et/ou le dossier des prestations à la formation à la pratique professionnelle)	Union professionnelle suisse de l'automobile (UPSA) www.agvs-upsa.ch
Rapport de formation	Union professionnelle suisse de l'automobile (UPSA) www.agvs-upsa.ch
Programme de formation en entreprise avec dossier de formation	Union professionnelle suisse de l'automobile (UPSA) www.agvs-upsa.ch
Programme de formation cours interentreprises	Union professionnelle suisse de l'automobile (UPSA) www.agvs-upsa.ch
Programme de formation l'école professionnelle	Union professionnelle suisse de l'automobile (UPSA) www.agvs-upsa.ch
Règlement de la Commission suisse pour le développement professionnel et la qualité	Union professionnelle suisse de l'automobile (UPSA) www.agvs-upsa.ch
Règlement d'organisation cours interentreprises	Union professionnelle suisse de l'automobile (UPSA) www.agvs-upsa.ch
Equipement/gamme de produits minimum dans l'entreprise formatrice	Union professionnelle suisse de l'automobile (UPSA) www.agvs-upsa.ch
Liste des diplômes de la formation professionnelle supérieure et autorisations de formation	Union professionnelle suisse de l'automobile (UPSA) www.agvs-upsa.ch
Recommandation pour raccourcir la formation de base	Union professionnelle suisse de l'automobile (UPSA) www.agvs-upsa.ch
Règlement d'examen pour l'utilisation de fluides frigorigènes,	Union professionnelle suisse de l'automobile (UPSA) www.agvs-upsa.ch
Programme de formation module didactique UPSA avec succès	Union professionnelle suisse de l'automobile (UPSA) www.agvs-upsa.ch
Critères de compétences MPS	Union professionnelle suisse de l'automobile (UPSA) www.agvs-upsa.ch

Annexe 2 :

Mesures d'accompagnement en matière de sécurité au travail et de protection de la santé

L'art. 4, al. 1, de l'ordonnance 5 du 28 septembre 2007 relative à la loi sur le travail (ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs, OLT 5 ; RS 822.115) **interdit de manière générale d'employer des jeunes à des travaux dangereux**. Par travaux dangereux, on entend tous les travaux qui, de par leur nature ou les conditions dans lesquelles ils s'exercent, sont susceptibles de nuire à la santé, à la formation, à la sécurité des jeunes ou à leur développement physique et psychique. En dérogation à l'art. 4, al. 1, OLT 5, il est permis d'occuper des personnes en formation Assistante en maintenance d'automobiles / Assistant en maintenance d'automobiles AFP dès l'âge de 15 ans, en fonction de leur niveau de connaissance, aux travaux dangereux mentionnés, pour autant que les mesures d'accompagnement suivantes en lien avec les sujets de prévention soient respectées:

Dérogations à l'interdiction d'effectuer des travaux dangereux (Base : Liste de contrôle du SECO)	
Chiffre	Travail dangereux (Expression selon la liste de contrôle du SECO)
3a	Travaux qui dépassent les capacités physiques des jeunes : Manipulation sans moyens auxiliaires de charges de plus de <ul style="list-style-type: none"> • 15 kg pour les jeunes de sexe masculin âgés de moins de 16 ans, • 19 kg pour les jeunes de sexe masculin âgés de 16 ans à 18 ans non révolus, • 11 kg pour les jeunes de sexe féminin âgées de moins de 16 ans, • 12 kg pour les jeunes de sexe féminin âgées de 16 ans à 18 ans non révolus.
3c	Travaux qui dépassent les capacités physiques des jeunes : Travaux s'effectuant régulièrement pendant plus de deux heures par jour <ul style="list-style-type: none"> • dans une position courbée, inclinée sur le côté ou en rotation, • à hauteur d'épaule ou au-dessus, • en partie à genoux, en position accroupie ou couchée.
4c	Travaux exposant à un bruit dangereux pour l'ouïe (bruit continu, bruit impulsif). Exposition au bruit à partir d'un niveau de pression sonore journalier équivalent LEX de 85 dB (A).
4e	Travaux présentant un danger d'électrification ou d'électrocution comme les travaux sur des installations à courant fort sous tension.
4g	Travaux avec des agents sous pression (gaz, vapeurs, liquides).
4h	Travaux exposant à des radiations non ionisantes : des rayons ultraviolets à ondes longues (soudage à l'arc)
5a	Travaux impliquant un danger notable d'incendie ou d'explosion : Travaux impliquant des substances ou des préparations ³ dont les propriétés, comme l'explosivité ou l'inflammabilité, sont source de dangers physiques : <ol style="list-style-type: none"> 2. gaz inflammables (H220, H221 – anciennement R12), 3. aérosols inflammables (H222 – anciennement R12), 4. liquides inflammables (H224, H225 – anciennement R12), 5. peroxydes organiques (H240, H241 – anciennement R12), 6. substances et préparations autoréactives (H240, H241, H242 – anciennement R12),
5b	Travaux impliquant des agents chimiques sources de dangers physiques notables : <ol style="list-style-type: none"> 2. matériaux, substances et préparations qui, sous forme de gaz, vapeurs, fumées ou poussières, donnent au contact de l'air un mélange inflammable, notamment essence
6a	Travaux impliquant une exposition nocive (par inhalation – via les voies respiratoires, par voie cutanée – par la peau ou par voie orale – par la bouche) ou un risque d'accident : Travaux avec des substances ou préparations caractérisées par au moins une des mentions de danger suivantes : <ol style="list-style-type: none"> 2. corrosion cutanée (H314 – anciennement R34, R35), 5. sensibilisation respiratoire (H334 – anciennement R42), 6. sensibilisation cutanée (H317 – anciennement R43), 7. cancérogénicité (H350, H350i, H351 – anciennement R40, R45, R49), 8. mutagénicité sur les cellules germinales (H340, H341 – anciennement R46, R68), 9. toxicité pour la reproduction (H360, H360F, H360FD, H360Fd, H360D, H360Df, H361, H361f, H361d, H361fd – anciennement R60, R61, R62, R63).
6b	Travaux exposant à un risque notable d'intoxication ou d'empoisonnement : <ol style="list-style-type: none"> 1. matériaux, substances ou préparations (en particulier gaz, vapeurs, fumées et poussières) qui présentent une des propriétés mentionnées à la lettre a, comme par exemple fumée de soudure, gaz d'échappement du moteur à combustion
8a	Travaux avec des outils de travail ou moyens de transport en mouvement <ol style="list-style-type: none"> 2. grues entrant dans le champ d'application de l'ordonnance sur les grues, (exception : jeunes âgés de 17 ans révolus détenteurs d'un permis d'élève conducteur)

8b	Travaux avec des outils de travail présentant des éléments en mouvement dont les zones dangereuses ne sont pas protégés par des dispositifs de protection ou le sont seulement par des dispositifs de protection réglables. Il s'agit notamment de zones d'entraînement, de cisaillement, de coupure, de perforation, de happement, d'écrasement ou de choc.
8c	Travaux sur des machines ou des systèmes dans des conditions de service particulières ou lors de la maintenance, présentant un risque élevé d'accident ou de maladie professionnels.
10a	Travaux impliquant un risque de chute, en particulier à des postes de travail en hauteur.

Travail (travaux) dangereux (conformément aux compétences opérationnelles)	Danger(s)	Chiffre(s) ²	Sujets de prévention pour la formation, instruction et surveillance	Mesures d'accompagnement prises par le professionnel de l'entreprise						
				Formation			Instruction des personnes en formation	Surveillance des personnes en formation		
				Formation en entreprise	Appui durant les CI	Appui de l'EP		En permanence	Fréquentement	Occasionnellement
Soulever, porter et déplacer manuellement de lourdes charges Travailler à genou ou courbé, à hauteur des épaules ou au-dessus	<ul style="list-style-type: none"> Sollicitation trop importante de l'appareil locomoteur Positions et mouvements corporels défavorables 	3a 3c	<ul style="list-style-type: none"> Organiser le travail de manière ergonomique Appliquer la bonne technique pour soulever Utiliser les outils techniques, les aides pour porter des charges Prévoir un changement d'activité Respecter les pauses pour se reposer Brochure CFST 6245.f ⁶ « Manutention de charges »	1 ^{re} AA	1 ^{re} AA	1 ^{re} AA	Formation et application pratique	1 ^{re} AA	-	2 ^e AA
Manipulation d'installations électriques haute tension du véhicule comme l'entraînement électrique / hybride, les batteries, les installations de charge / démarrage, les systèmes d'éclairage, du réseau de bord, de récupération et d'allumage	<ul style="list-style-type: none"> Décharge électrique Troubles du rythme cardiaque Arrêt respiratoire Brûlures provoquées par des arcs électriques parasites 	4e	<ul style="list-style-type: none"> Suivre les indications des constructeurs automobiles Sans formation prescrite par le constructeur automobile, aucun travail de réparation ou de maintenance n'est en général permis sur des installations haute tension Brochure CFST 6281.f ⁶ « Véhicules hybrides ou électriques équipés de systèmes haute tension »	1 ^{re} AA	1 ^{re} AA 2 ^e AA	1 ^{re} AA	Formation et application pratique	1 ^{re} AA 2 ^e AA	-	-
Manipulation de substances dangereuses comme les consommables, lubrifiants, produits de nettoyage, solvants, fluides réfrigérants et liquides de refroidissement dans le cadre de la maintenance automobile	<ul style="list-style-type: none"> Risque d'incendie, d'explosion Irritation de la peau, des muqueuses, des voies respiratoires Brûlures chimiques Allergies, eczéma Blessures oculaires (projections) 	5a 5b 6a	<ul style="list-style-type: none"> Respecter les indications des fiches techniques de sécurité et des étiquettes Porter les EPI appropriés Protection de la peau Feuillet de la Suva 11030.f ⁵ « Substances dangereuses : ce qu'il faut savoir » Feuillet de la Suva 44074.f ⁵ « Protection de la peau au travail »	1 ^{re} AA	1 ^{re} AA	1 ^{re} AA	Formation et application pratique Manipulation et contact avec des fluides réfrigérants y compris après la formation uniquement sous la surveillance permanente d'un spécialiste disposant du permis correspondant.	1 ^{re} AA	2 ^e AA	-

1 Sont réputés professionnels les titulaires d'un certificat fédéral de capacité (d'une attestation fédérale de formation professionnelle si l'orfo le prévoit) ou d'une qualification équivalente dans le domaine de la personne en formation _ 2 Chiffre selon la liste de contrôle du SECO « Les travaux dangereux dans le cadre de la formation professionnelle initiale » _ 5 Téléchargement: www.suva.ch
6 Téléchargement : www.ekas.admin.ch (service de commande) _ 8 ARF = après achèvement réussi de la formation _ AA = année d'apprentissage

Travail (travaux) dangereux (conformément aux compétences opérationnelles)	Danger(s)	Chiffre(s) ²	Sujets de prévention pour la formation, instruction et surveillance	Mesures d'accompagnement prises par le professionnel de l'entreprise						
				Formation			Instruction des personnes en formation	Surveillance des personnes en formation		
				Formation en entreprise	Appui durant les CI	Appui de l'EP		En permanence	Fréquentement	Occasionnellement
Souder et braser (installations de soudage autogène et de brasage, installations de soudage électriques et sous gaz protecteur)	<ul style="list-style-type: none"> Décharge électrique Rayonnement (éblouissement des yeux ou « coup d'arc », brûlures de la peau) Bruit Dangers mécaniques (par exemple renversement de bouteilles en verre, trébucher sur des tuyaux de gaz, pièce à usiner qui glisse) Gaz et fumées toxiques pour la santé Risque d'incendie et d'explosion 	4c 4e 4g 4h 5a 6a 6b	<ul style="list-style-type: none"> Mesures de sécurité lors des travaux de soudure / brasage Veiller à avoir une aspiration efficace des fumées dégagées par la soudure et/ou à avoir une aération artificielle de la pièce Porter les EPI appropriés Prendre des mesures de protection anti-incendie appropriées Liste de contrôle de la Suva 67103.f⁵ « Soudage, coupage, brasage et chauffage (travaux à la flamme) » <p>Liste de contrôle de la Suva 67104.f⁵ « Soudage et coupage (travaux de soudage à l'arc) »</p> <p>Feuille de la Suva 44053.f⁵ « Coupage et soudage. Protection contre les fumées, poussières, gaz et vapeurs »</p> <p>Feuille de la Suva 44047.f⁵ « Attention, la mort guette dans les récipients vides ! »</p> <p>Dépliant de la Suva 84012.f⁵ « Protection contre les incendies lors du soudage »</p> <p>Dépliant de la Suva 84011.f⁵ « Points essentiels pour votre sécurité. Soudage à l'intérieur de réservoirs et dans des espaces exigus »</p>	1 ^{re} AA	1 ^{re} AA	-	Formation et application pratique	1 ^{re} AA	-	2 ^e AA
Effectuer des travaux mécaniques comme tracer, scier, percer, affaïsser et chanfreiner avec : - Perceuses à main / perceuse à colonne - Meuleuses d'angles - Scies électriques	<ul style="list-style-type: none"> Être happé, entraîné, écrasé, coincé Être touché par des projections de pièces Blessures par piqûre et par coupure Blessures oculaires Bruit 	4c 8b	<ul style="list-style-type: none"> Respecter les informations des modes d'emploi Ne pas manipuler, ponter, enlever ou modifier les dispositifs de sécurité Porter la tenue de travail et les EPI adaptés <p>Brochure de la CFST 6203.f⁶ « Sécurité au travail et protection de la santé dans le secteur automobile »</p> <p>Dépliant de la Suva 84015.f⁵ « Vous disiez ? Questions-réponses sur le bruit »</p>	1 ^{re} AA	1 ^{re} AA	1 ^{re} AA	Formation et application pratique	1 ^{re} AA	2 ^e AA	-

1 Sont réputés professionnels les titulaires d'un certificat fédéral de capacité (d'une attestation fédérale de formation professionnelle si l'orfo le prévoit) ou d'une qualification équivalente dans le domaine de la personne en formation _ 2 Chiffre selon la liste de contrôle du SECO « Les travaux dangereux dans le cadre de la formation professionnelle initiale » _ 5 Téléchargement: www.suva.ch

6 Téléchargement : www.ekas.admin.ch (service de commande) _ 8 ARF = après achèvement réussi de la formation _ AA = année d'apprentissage

Travail (travaux) dangereux (conformément aux compétences opérationnelles)	Danger(s)	Chiffre(s) ²	Sujets de prévention pour la formation, instruction et surveillance	Mesures d'accompagnement prises par le professionnel de l'entreprise						
				Formation			Instruction des personnes en formation	Surveillance des personnes en formation		
				Formation en entreprise	Appui durant les CI	Appui de l'EP		En permanence	Fréquentement	Occasionnellement
Travailler avec : <ul style="list-style-type: none"> Échelles Échafaudages roulants Ponts de travail 	<ul style="list-style-type: none"> Chute 	10a	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation correcte des échelles Dépliants de la Suva 84004.f ⁵ , 84009.f ⁵ Dépliant de la Suva 88008.f ⁵ <ul style="list-style-type: none"> Bonne utilisation des échafaudages roulants et ponts de travail (si nécessaire avec sécurisation contre la chute ; veiller à ce que les postes de travail situés en-dessous ne soient pas menacés par la chute d'objets ou de liquides) Dépliant de la Suva 84018.f ⁵ Liste de contrôle de la Suva 67076.f ⁵	1 ^{re} AA	-	-	Formation et application pratique	1 ^{re} AA	2 ^e AA	-
<ul style="list-style-type: none"> Travailler dans des salles de chimie Travailler avec des dispositifs de nettoyage des pièces 	<ul style="list-style-type: none"> Risque d'incendie, d'explosion 	5a	<ul style="list-style-type: none"> Utiliser le capot de protection Activer la ventilation Rester éloigné des sources d'inflammation (ponceuses, installations de soudage) Interdiction stricte de fumer Empêcher la charge électrostatique, mettre à la terre les récipients de stockage métalliques Liste de contrôle de la Suva 67013 ⁵	1 ^{re} AA	-	-	Formation et application pratique	1 ^{re} AA	2 ^e AA	-
Travailler à proximité de fosses de travail (si l'entreprise en dispose)	<ul style="list-style-type: none"> Postures contraignantes Risque d'incendie et d'explosion Blessures oculaires Chute dans la fosse 	3c 5a	<ul style="list-style-type: none"> Veiller à ce que la ventilation soit suffisante Porter les EPI appropriés Utiliser les outils techniques Prévoir un changement d'activité Respecter les pauses pour se reposer Liste de contrôle de la CFST 6806.f ⁶ « Fosses de réparation »	1 ^{re} AA	-	-	Formation et application pratique	1 ^{re} AA	2 ^e AA	-

Travail (travaux) dangereux (conformément aux compétences opérationnelles)	Danger(s)	Chiffre(s) ²	Sujets de prévention pour la formation, instruction et surveillance	Mesures d'accompagnement prises par le professionnel de l'entreprise						
				Formation			Instruction des personnes en formation	Surveillance des personnes en formation		
				Formation en entreprise	Appui durant les CI	Appui de l'EP		En permanence	Fréquemment	Occasionnellement
Manipuler et travailler avec des ponts roulants (ponts roulants / grues à portique)	<ul style="list-style-type: none"> Être coincé, écrasé, comprimé, happé 	8a 8b	<ul style="list-style-type: none"> Respecter les informations des modes d'emploi Ne pas se tenir / s'allonger sous des charges flottantes non sécurisées par un dispositif mécanique Ne pas manipuler, ponter, enlever ou modifier les dispositifs de sécurité Ne pas dépasser la capacité de charge nominale du dispositif de levage et des butées <p>Liste de contrôle de la Suva 67158.F5 « Appareils de levage » Fiche thématique de la Suva 33080.F5 « Exploitation et maintenance de ponts roulants » Fiche thématique de la Suva 33081.F5 « Formation des pontiers »</p>	1 ^{re} AA	-	-	Formation et application pratique	1 ^{re} AA	2 ^e AA	3 ^e AA
Manipuler les ponts de charge, des cabines et des dispositifs de levage comme par exemple des crics, des vérins de fosse, des lifts à deux ou quatre colonnes, etc.	<ul style="list-style-type: none"> Être coincé, écrasé, comprimé, happé 	8b	<ul style="list-style-type: none"> Respecter les informations des modes d'emploi Ne pas se tenir / s'allonger sous des véhicules non sécurisés par un dispositif mécanique Ne pas manipuler, ponter, enlever ou modifier les dispositifs de sécurité Porter la tenue de travail et les EPI adaptés <p>Liste de contrôle de la Suva 67102.f⁵ « Élévateurs de véhicules »</p>	1 ^{re} AA	1 ^{re} AA	1 ^{re} AA	Formation et application pratique	1 ^{re} AA	2 ^e AA	-
Travailler avec des outils / machines électromécaniques comme par exemple : équilibreuse, machine à pneus, etc.	<ul style="list-style-type: none"> Être happé, entraîné, écrasé, coincé Être touché par des projections de pièces Blessures par piqûre et par coupure Blessures oculaires Bruit 	4c 8b	<ul style="list-style-type: none"> Respecter les informations des modes d'emploi Ne pas manipuler, ponter, enlever ou modifier les dispositifs de sécurité Porter la tenue de travail et les EPI adaptés <p>Brochure de la CFST 6203.f⁶ « Sécurité au travail et protection de la santé dans le secteur automobile » Dépliant de la Suva 84015.f⁵ « Vous disiez ? Questions-réponses sur le bruit »</p>	1 ^{re} AA	1 ^{re} AA	1 ^{re} AA	Formation et application pratique	1 ^{re} AA	-	2 ^e AA
Travailler avec des presses d'atelier	<ul style="list-style-type: none"> Être coincé Blessures par pincement Être touché (projections de pièces) Bruit 	4c 8b	<ul style="list-style-type: none"> Respecter les informations des modes d'emploi Ne pas manipuler, ponter, enlever ou modifier les dispositifs de sécurité Porter la tenue de travail et les EPI adaptés <p>Liste de contrôle de la Suva 67099.f⁵ « Presses hydrauliques »</p>	1 ^{re} AA	2 ^e AA	-	Formation et application pratique	1 ^{re} AA	-	2 ^e AA

1 Sont réputés professionnels les titulaires d'un certificat fédéral de capacité (d'une attestation fédérale de formation professionnelle si l'orfo le prévoit) ou d'une qualification équivalente dans le domaine de la personne en formation _ 2 Chiffre selon la liste de contrôle du SECO « Les travaux dangereux dans le cadre de la formation professionnelle initiale » _ 5 Téléchargement: www.suva.ch
6 Téléchargement : www.ekas.admin.ch (service de commande) _ 8 ARF = après achèvement réussi de la formation _ AA = année d'apprentissage

Travail (travaux) dangereux (conformément aux compétences opérationnelles)	Danger(s)	Chiffre(s) ²	Sujets de prévention pour la formation, instruction et surveillance	Mesures d'accompagnement prises par le professionnel de l'entreprise								
				Formation			Instruction des personnes en formation	Surveillance des personnes en formation				
				Formation en entreprise	Appui durant les CI	Appui de l'EP		En permanence	Fréquentement	Occasionnellement		
Travailler avec des appareils de nettoyage haute pression	<ul style="list-style-type: none"> Bruit Être touché (objets qui volent dans tous les sens) Brûlures 	4c 8b	<ul style="list-style-type: none"> Respecter les informations des modes d'emploi Porter les EPI appropriés 	1 ^{re} AA	-	-	Formation et application pratique	1 ^{re} AA	-	2 ^e AA		
Travailler avec des outils pneumatiques	<ul style="list-style-type: none"> Pièces projetées Pénétration d'air dans le corps par des blessures de la peau Bruit Rejets de raccords de tuyaux 	4c 4g	<ul style="list-style-type: none"> Respecter les informations des modes d'emploi Porter les EPI appropriés <p>Liste de contrôle de la Suva 67054.f⁵ « Air comprimé »</p>	1 ^{re} AA	1 ^{re} AA	-	Formation et application pratique	1 ^{re} AA	-	2 ^e AA		
Vérifier et entretenir des batteries de démarrage sur instruction	<ul style="list-style-type: none"> Explosion (gaz tonnant) Brûlure de la peau et des yeux par des acides 	4g 5a 6a	<ul style="list-style-type: none"> Ne charger la batterie de démarrage que dans des pièces aérées Porter des lunettes de protection Lors de la manipulation d'acides de batterie, porter des gants et un tablier résistant aux acides et employer un dispositif de remplissage d'acides Raccordement des câbles de pontage dans l'ordre prescrit et avec la bonne position de raccordement (étincelles) Respecter les directives des constructeurs Ne pas ponter de batteries gelées 	1 ^{re} AA	1 ^{re} AA	1 ^{re} AA	Formation et application pratique	1 ^{re} AA	-	2 ^e AA		
Moteur à combustion en marche sur le lieu de travail	<ul style="list-style-type: none"> Empoisonnement par des gaz d'échappement 	6b	<ul style="list-style-type: none"> Aspirer les gaz d'échappement à la source 	1 ^{re} AA	1 ^{re} AA	1 ^{re} AA	Formation et application pratique	1 ^{re} AA	-	2 ^e AA		
Effectuer les travaux de maintenance sur le refroidissement du moteur conformément aux données du constructeur	<ul style="list-style-type: none"> Blessure par du liquide chaud sous pression 	4g	<ul style="list-style-type: none"> Laisser refroidir le moteur avant de commencer les travaux Ouvrir lentement et prudemment le bouchon de remplissage du système de refroidissement Porter les EPI appropriés 	1 ^{re} AA	1 ^{re} AA	1 ^{re} AA	Formation et application pratique	1 ^{re} AA	-	2 ^e AA		

1 Sont réputés professionnels les titulaires d'un certificat fédéral de capacité (d'une attestation fédérale de formation professionnelle si l'orfo le prévoit) ou d'une qualification équivalente dans le domaine de la personne en formation _ 2 Chiffre selon la liste de contrôle du SECO « Les travaux dangereux dans le cadre de la formation professionnelle initiale » _ 5 Téléchargement: www.suva.ch
6 Téléchargement : www.ekas.admin.ch (service de commande) _ 8 ARF = après achèvement réussi de la formation _ AA = année d'apprentissage

Travail (travaux) dangereux (conformément aux compétences opérationnelles)	Danger(s)	Chiffre(s) ²	Sujets de prévention pour la formation, instruction et surveillance	Mesures d'accompagnement prises par le professionnel de l'entreprise								
				Formation			Instruction des personnes en formation	Surveillance des personnes en formation				
				Formation en entreprise	Appui durant les CI	Appui de l'EP		En permanence	Fréquentement	Occasionnellement		
Entretien, contrôler et remplacer les composants de la suspension et les amortisseurs de vibrations	<ul style="list-style-type: none"> Être atteint Blessure par du liquide sous pression 	4g 8c	<ul style="list-style-type: none"> Respecter les instructions de réparation du constructeur Porter les EPI appropriés 	1 ^{re} AA	2 ^e AA	2 ^e AA	Formation et application pratique	1 ^{re} AA	2 ^e AA	-		
Exécuter des travaux d'entretien et de réparation sur des freins à disque et à tambour	<ul style="list-style-type: none"> Maladies des voies respiratoires (amiante) 	6b	<ul style="list-style-type: none"> Ne pas nettoyer le système de freinage avec de l'air comprimé Porter les EPI appropriés <p>Brochure de la Suva 66113.f⁵ « Demi-masques de protection respiratoire contre les poussières. Points essentiels en matière de sélection et d'utilisation »</p> <p>Dépliant de la Suva 84024.f⁵ « Identifier et manipuler correctement les produits contenant de l'amiante »</p> <p>(Interdiction d'importation des garnitures de friction avec de l'amiante : 01.1995)</p>	1 ^{re} AA	1 ^{re} AA	1 ^{re} AA	Formation et application pratique	1 ^{re} AA	-	2 ^e AA		

1 Sont réputés professionnels les titulaires d'un certificat fédéral de capacité (d'une attestation fédérale de formation professionnelle si l'orfo le prévoit) ou d'une qualification équivalente dans le domaine de la personne en formation _ 2 Chiffre selon la liste de contrôle du SECO « Les travaux dangereux dans le cadre de la formation professionnelle initiale » _ 5 Téléchargement: www.suva.ch
6 Téléchargement : www.ekas.admin.ch (service de commande) _ 8 ARF = après achèvement réussi de la formation _ AA = année d'apprentissage